lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Lundi 22 Fevrier 2021 N° 2362 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

AFFAIRE DE CORRUPTION

Le procès de Kamel Chikhi reporté

P3

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité

P3

COUR D'ALGER

La demande de remise en liberté de Ali Ghediri rejetée

P3

Le président Tebboune procède à un remaniement ministériel

P24

MISSIONS MILITAIRES À L'ÉTRANGER

L'Armée algérienne dément l'envoi de troupes au Sahel

P4

En Vrac

Le Hirak Saison 2

Par Madjid Khelassi

Le Hirak ou révolution du sourire fête ses 2 ans. Si jeune et déjà mature dit le peuple. Mouvement citoyen d'une ampleur et d'un mécanisme inédits, le Hirak, telle la tectonique des plaques, balaya 20 ans d'aberrations politiques, économiques et sociales. Mais qu'en est-il exactement de ce mouvement-torrent pacifique qui marqua les esprits à travers le monde ? Mouvement Brownien se muant en révolution politique ? Ou révélation, née des entrailles de l'injustice ?

Le mouvement Brownien, dit le dictionnaire, est une description mathématique du mouvement aléatoire d'une « grosse » particule, immergée dans un fluide, et qui n'est soumise à aucune autre interaction. Ce qui n'est pas loin de l'essence du Hirak. Mais univoque débat que de restreindre le Hirak…à une théorie mathématique !

Algérie, 22 février 2019, le Hirak épouse la rue algérienne et fait œuvre de salubrité publique dans tous les sens du terme. Exit Boutef et ses strates supposées éternelles. Un peuple nouveau embrasse un destin nouveau. Et un vendredi sain habille nos week-end cafardeux. Semaine après semaine, la rue, devenue l'Olympe de tous les espoirs, se pare de ces foules au sourire désarmant.

Banderoles, graffitis, tags, photos sépia des dignitaires d'un régime en déconfiture…C'est une Piétà contemporaine représentant les déchus…d'un système hideux. Grandeur et décadence d'une caste qui a tout perdu…même l'honneur !

Février 2020, un mouvement inattendu secoue la planète…Le Covid-19, du nom d'un virus, dévaste tout sur son passage. Le Hirak civique et pacifique se met en mode thérapeutique. Même si plusieurs de ses manifestants sont emprisonnés.

Confinement, gestes barrières, masques, des millions de morts à travers le monde, vaccins…et espoir de revivre l'ante Covid.

Algérie, 22 février 2021. Hirak Saison 2 ! Quid de la deuxième vie de sa révolution. Hirak béni, a dit le président de la République.

La formule présidentielle sera-t-elle l'accélérateur de particules d'une démocratie dont le peuple rêve depuis 60 ans ? Il est permis de rêver !

Sport

FOOTBALL / CAN-2021

La sélection algérienne U17 en regroupement à Alger

P13

CORONAVIRUS ALGÉRIE

153 nouveaux cas et 3 décès

P24

EDUCATION

Révision des informations d'inscription des candidats aux examens nationaux

P2

CRÉDITS DE PROGRAMMES

Entreprises et administrations publiques soumises à un contrat de performance

P2

VISAS

VFS Global, nouveau partenaire de l'ambassade d'Italie

Le prestataire chargé de la collecte des visas VFS Global est le nouveau partenaire de l'ambassade d'Italie en Algérie pour la gestion des demandes de visas.
Dans un communiqué publié, ce dimanche 21 février 2021, sur sa page Facebook, l'Ambassade d'Italie en Algérie a indiqué que, « suite à la conclusion de la procédure d'appel d'offres lancée en 2019, à partir du 7 mars 2021 son nouveau partenaire officiel en Algérie pour la gestion de demandes de visa pour l'Italie sera VFS Global ».
L'Ambassade d'Italie invite tous les intéressés à consulter le site internet de son partenaire VFS Global pour toute information concernant les horaires d'ouverture, la localisation des centres, les modalités de prise de rendez-vous et tout autre renseignement nécessaire. Le site est consultable sir cette page internet : https://visa.vfsglobal.com/dza/fr/ita
La représentation diplomatie italienne a souligné que, « selon l'évolution de la situation sanitaire, le nouveau partenariat avec VFS Global prévoit l'ouverture des trois nouveaux centres visa dans les villes de Batna, Ouargla et Saida, au-delà de la confirmation de la présence des centres visas dans les villes où l'Ambassade d'Italie était déjà présente, à savoir Alger, Constantine, Oran, Adrar et Annaba, pour un total de 8 centres visa sur le territoire algérien ».
En considération de la situation actuelle, uniquement les centres d'Alger, Oran et Constantine seront initialement opérationnels à partir du 7 mars 2021, a indiqué la représentation diplomatique.

R.N

EDUCATION

Révision des informations d'inscription des candidats aux examens nationaux

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, hier, que la période "de vérification des informations personnelles" des candidats aux examens nationaux (session 2021), s'étalera du 1er au 15 mars 2021, a indiqué un communiqué du ministère. Dans le cadre de l'organisation des examens nationaux (session 2021), "le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des candidats scolarisés et libres, que l'opération de vérification des informations pour la confirmation de l'inscription et de l'exactitude des informations personnelles des candidats débutera du 1er au 15 mars 2021", lit-on dans le communiqué.
Pour les candidats scolarisés, l'opération d'inscription sera effectuée à travers la plateforme numérique du ministère par les directeurs des établissements et via les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) par les candidats eux-mêmes pour consulter leurs informations, en introduisant le nom d'utilisateur et le code secret de chaque candidat figurant sur l'accusé de réception du dossier d'inscription, précise la même source.
En cas d'erreur dans l'enregistrement de leurs informations, les candidats doivent en notifier le directeur de l'établissement. Les candidats scolarisés peuvent également s'inscrire via l'espace dédié aux parents d'élèves sur la plateforme numérique.
Pour les candidats libres, l'inscription se fera sur les deux sites de l'ONEC consacrés aux examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), a ajouté la même source, précisant que les candidats en question doivent notifier la direction de l'Education dont ils relèvent, des corrections nécessaires par écrit avant le 18 mars au plus tard.

CRÉDITS DE PROGRAMMES

Entreprises et administrations publiques soumises à un contrat de performance

Les entreprises et administrations publiques seront désormais soumises à un contrat de performance pour l'obtention de crédits de programmes, et ce, selon un cadre conventionnel avec le ministère responsable du programme.

En effet, un décret exécutif a été publié au Journal officiel (JO) 11, fixant les procédures de gestion budgétaire et comptable adaptées aux budgets des établissements publics à caractère administratif et autres organismes et établissements publics bénéficiant de dotations du budget de l'Etat.
Selon les nouvelles procédures, les services concernés du ministère responsable du programme ou des actions à confier à l'établissement arrêtent avec le responsable de l'établissement le cadre conventionnel de leurs relations, lorsqu'il s'agit d'un établissement public à caractère administratif, établissement public de santé, établissement public assimilé aux établissements publics à caractère administratif, établissement public à caractère scientifique et technologique en ce qui concerne les dépenses de personnel et les actes de gestion y afférents.
Ce cadre conventionnel définit, notamment, la mission à assigner à l'établissement, les objectifs et les indicateurs de performance associés à chaque objectif, la nomenclature par activité, le contenu des comptes-rendus et leur périodicité.
De plus, un contrat d'actions et de performances (CAP) est conclu entre le responsable du programme et le responsable de l'établissement en précisant, notamment la répartition des crédits par titre de dépenses et les valeurs cibles pour chacun des indicateurs de performance afférents aux objectifs conférés à l'établissement. Un rapport annuel sur les actions et les rendements (RAR) est également établi par le responsable de l'établissement pour évaluer les résultats réalisés au titre du CAP.
Concernant le budget de l'établissement, celui-ci retrace les recettes prévisionnelles et les dépenses prévisionnelles, exprimées en autorisations d'engagement et en crédits de paiement ainsi que le solde éventuel résultant, stipule le texte.
Les services du ministère responsable du programme ou des actions à confier à l'établissement procèdent, au plus tard le 7 octobre de l'exercice qui précède l'année d'exécution du programme ou des actions à confier, à la pré-notification des crédits prévus à cet effet. Le budget est soumis à l'approbation, au plus tard le 30 novembre de l'exercice précédant celui auquel le budget se rapporte.
Concernant les autres organismes et établissements publics bénéficiant de dotations du budget de l'Etat, à savoir, les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les Entreprises publiques économiques (EPE) et les établissements publics à caractère scientifique et technologique, le décret exécutif fixe également les procédures budgétaires et comptables, quand ils interviennent dans le cadre d'une délégation de gestion pour l'exécution de tout ou partie d'un programme.
Ces interventions concernent la maîtrise d'ouvrage déléguée et la sujétion de service public imposé par l'Etat et/ou la couverture des charges induites par la réalisation d'un service public. Un cadre conventionnel des relations avec les organismes et établissements publics fixe la définition exacte de la mission à assigner à l'organisme ou à l'établissement public, les objectifs et les indicateurs de performance associés à chaque objectif, le contenu des comptes rendus et leur périodicité, les conditions et modalités de révision de ce cadre conventionnel et les conséquences inhérentes à la non atteinte des résultats prévus. Ce cadre conventionnel des relations entre le ministère responsable du programme et les organismes et établissements publics agissant en qualité de maître d'ouvrage délégué, est formalisé par une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (CMOD) conformément aux procédures en vigueur.
En outre, le texte indique que les opérations, objets de délégation de gestion, sont des opérations pour le compte de l'Etat. Pour ces opérations, le décret stipule que le premier responsable de l'organisme ou de l'établissement public est l'ordonnateur secondaire pour l'exécution des crédits budgétaires qui lui sont délégués et ce, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur

APS

CORONAVIRUS

Don d'équipements médicaux offert par la communauté algérienne à l'étranger

Un don constitué de matériels et équipements médicaux destiné aux personnes atteintes de la Covid-19 dans les hôpitaux algériens, offert par les associations "Algériens solidaires" et "Secours islamique de France", a été réceptionné hier à Alger.
Ce don offert à l'Association des Oulémas musulmans algériens comprend 6 conteneurs contenant 139 plateformes et 5200 valises (contenant chacune 10 divers équipements médicaux), destiné au profit des personnes atteintes du Coronavirus.
Le Comité de secours de l'Association entamera, en coordination avec le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et l'association "Algériens solidaires", la distribution de ce don aux régions et hôpitaux qui enregistrent un manque en équipements médicaux en vue de faire face à la Covid-19. Le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abderrezak Guessoum a salué cette initiative, précisant que ces équipements sont destinés également au corps médical. Il a fait savoir que les trois Associations achemineront ce don mercredi au ministère de la Santé qui prendra en charge sa distribution aux différents établissements hospitaliers "de façon équitable et en fonction du nombre de la population et du taux de la propagation du Coronavirus".
Le représentant de l'association "Algériens solidaires", Azzeddine Haddad, a indiqué que ce don "est un gage de fidélité" de la communauté nationale établie à l'étranger pour leur pays, mettant en avant le rôle de l'ensemble des partenaires dans cette opération de solidarité en vue de faire face à la pandémie de Covid-19.
De son côté, le président du comité de secours de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Amar Talbiou a souligné la qualité de ces équipements "efficaces".

MISSIONS MILITAIRES À L'ÉTRANGER

L'Armée algérienne dément l'envoi de troupes au Sahel

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a démenti, hier dans un communiqué, les allégations concernant la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) à des missions militaires en dehors des frontières algériennes sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel.

Des informations non vérifiées avaient circulé ces dernières semaines faisant état d'une éventuelle participation de l'armée algérienne à des opérations anti-terroristes, à la demande de la France, menées dans le cadre du G5 Sahel, une alliance regroupant le Mali, le Niger, le Tchad, la Mauritanie et le Burkina Faso. Un montage vidéo montrant le président français parlant d'une équipée militaire pilotée par la France dans laquelle les armées algériennes et marocaines prendraient part, a largement circulé sur les réseau sociaux. Or, le président français n'a, à aucun moment, cité l'Algérie dans son discours.
"Certaines parties et porte-voix de la discorde ont relayé via leurs pages et comptes subversifs sur les réseaux sociaux des allégations dénuées de tout fondement, proférant que les actions et les opérations menées par l'institution militaire, au niveau interne et externe, répondent à des agendas et des instructions émanant de parties étrangères, et que l'ANP s'apprête à envoyer des troupes pour participer à des missions militaires en dehors de nos frontières nationales sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel, ce qui est faux et inadmissible. Des intox qui ne peuvent provenir que d'ignares à la solde des services du Makhzen marocain et sionistes", précise le communiqué.
A cet effet, le MDN "dément catégoriquement toutes ces allégations tendancieuses et manœuvres sournoises, à travers lesquelles leurs auteurs croient pouvoir semer le trouble et déstabiliser le pays, et rassure l'opinion publique que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, n'a jamais été, et ne sera jamais soumise dans ses actions qu'à l'autorité de M. le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément à ses missions constitutionnelles explicites et aux lois de la République, dans la défense de la souveraineté, de l'intégrité et de la sécurité nationales", souligne la même source.
Le MDN a rappelé, également, que "la participation de l'Armée nationale populaire en dehors des frontières du pays relève de la décision du peuple algérien, conformément aux dispositions de la Constitution de la République". "Ainsi, nous saluons le discernement des citoyens, conscients des conspirations et des complots qui se trament contre l'Algérie, désormais connus de tous, et dans l'intérêt suprême de la Nation, nous les appelons à davantage de vigilance quant aux fake-news colportées qui visent désespérément à nuire à la stabilité de la Nation", ajoute le communiqué.

R.N

COUR D'ALGER

La demande de remise en liberté de Ali Ghediri rejetée

Au moment où les avocats et les membres de sa famille attendaient sa mise en liberté, dans la foulée des mesures de grâce prises par le président de la République en faveur des détenus du hirak, la chambre d'accusation de la Cour d'Alger a décidé de garder, en détention, le général major à la retraite Ali Ghediri en rejetant hier la demande de remise en liberté.
Son dossier a été transmis à la chambre criminelle du tribunal de Dar El Beida.
Les avocats du général à la retraite s'attendaient pourtant à la prononciation d'un non-lieu par la Chambre d'accusation après le renvoi du dossier par la Cour suprême. Le dossier a été examiné le 7 février 2021 par la Chambre d'accusation, après deux reports le 17 et le 31 janvier 2021. L'affaire était en délibéré.
En décembre 2020, la Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation introduit par les avocats contre l'ordonnance de renvoi de la Chambre d'accusation. La défense a contesté le jugement de l'affaire par un tribunal criminel.
En détention depuis le 13 juin 2019, Ali Ghediri sera jugé uniquement, si le non-lieu n'est pas retenu, pour «participation en connaissance de cause à une entreprise de démoralisation de l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale en temps de paix », selon l'article 75 du Code pénal. Cette disposition prévoit une réclusion de cinq à dix ans.
La Cour suprême a décidé aussi de séparer le dossier d'Ali Ghediri de celui de Hocine Gouasmia, chef du parti Forum de l'Algérie de demain, et d'annuler l'autre chef d'inculpation retenu contre lui, « participation à la fourniture à des agents étrangers de renseignements pouvant porter atteinte à l'économie nationale ». Le code pénal prévoit la condamnation à mort pour ce chef d'inculpation (article 63).
« Tout ce que j'ai subi durant mon confinement politique à la prison d'El Harrach (Alger) a une seule source et une seule cause, à savoir ma candidature à l'élection présidentielle de 18 avril 2019, criminalisée volontairement sur la base de mon programme électoral», a dénoncé Ali Ghediri dans une lettre publiée l'été 2020.
En début d'année, Ali Ghediri avait refusé « la liberté provisoire », clamant son innocence et exigeant le rétablissement de tous ses droits.

Abir N.

AFFAIRE DE CORRUPTION

Le procès de Kamel Chikhi reporté

Le tribunal de Tipasa a décidé, hier, le report du procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit "El boucher", accusé dans une affaire de corruption, au 14 mars prochain.
Ce 3eme report consécutif, depuis la première audience du 17 janvier dernier, est dû à la grève de la défense, qui fait suite à la grève des avocats du barreau de Blida, depuis jeudi dernier, pour protester contre la mise en détention provisoire d'un avocat.
A noter que le Conseil de l'ordre des avocats de Blida, relevant de l'Union nationale des Ordres des avocats, a annoncé, à l'issue de sa réunion de mercredi soir, sa décision de boycotter l'activité judiciaire, à partir de jeudi, au niveau des cours de justice de Blida, Tipasa, Aïn Defla et Chlef, ainsi qu'au niveau de l'ensemble des tribunaux administratifs et du tribunal militaire.
Kamel Chikhi, qui avait fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, le 15 octobre dernier, est poursuivi dans cette affaire, au même titre que trois autres accusés (un notaire et deux employés) pour "octroi d'indus avantages", "réduction d'impôts et de taxes sans autorisation", "abus de fonction" et "obtention d'intérêts de façon illégale".
Après leur présentation, le 15 octobre dernier, devant le parquet de Tipasa, le dossier de l'affaire a été transféré au juge d'instruction, qui a ordonné la mise en détention provisoire de Kamel Chikhi et le placement des autres accusés sous contrôle judiciaire.
Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (ouest Alger), à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant.
Il a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%.
Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption.
Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de DA.

R.N

Brèves

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion périodique du Haut Conseil de sécurité

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays, indique un communiqué de la Présidence de la République.
"Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier 21 février 2021, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation de la situation générale du pays sur les plans sécuritaire, politique et économique", lit-on dans le communiqué.
"Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de Sécurité sur les questions inscrites à l'ordre du jour, le président de la République a donné ses instructions aux responsables, chacun dans son domaine de compétence", ajoute la même source. "Aussi, le Président Tebboune a salué les efforts consentis pour la préservation de la stabilité générale du pays, notamment ce qui a trait à la lutte contre le nouveau coronavirus (COVID-19) et le lancement réussi de l'opération de vaccination anti-covid", conclut le communiqué.

APS

AFFAIRE "GB PHARMA"

La Cour d'Alger confirme les jugements en première instance

La Cour d'Alger a confirmé hier les jugements rendus en première instance contre les mis en cause impliqués dans l'affaire de "GB pharma" et le financement occulte de la campagne électorale de la présidentielle annulée d'avril 2019, dans laquelle sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, en sus de l'ancien ministre Abdelghani Zaalane.
Fin novembre dernier, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé, dans la même affaire, une peine de 5 ans de prison ferme à l'encontre de Ouyahia et Sellal, et acquitté l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, et directeur de campagne de l'ex-Président, Abdelghani Zaâlane.
Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GB Pharma" outre l'abus de pouvoir dans la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile "Mobilis". Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale de l'ex -Président Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

R.N

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière mercredi pour confirmer la présidence Goudjil

Le Conseil de la Nation tiendra mercredi une séance plénière consacrée à l'élection pour la confirmation de M. Salah Goudjil, en qualité de Président du conseil, indique hier un communiqué de cette institution. La tenue de cette séance a été décidée au cours d'une réunion du Bureau du Conseil élargie aux Présidents des groupes parlementaires et au questeur, présidée par M. Goudjil, président du Conseil de la Nation par intérim, "conformément aux vœux exprimés par les groupes parlementaires représentés au sein du Conseil de la Nation (Parti du Front de libération nationale, tiers présidentiel et Rassemblement national démocratique)", précise le communiqué.
Cette réunion a été consacrée, également, à l'"examen du rôle nanti du Conseil de la Nation en cette période cruciale de l'histoire du pays qui vit à l'orée de la nouvelle République dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'évertue depuis son élection à la magistrature suprême à en jeter les jalons, ce qui contribuera indéniablement à revitaliser la complémentarité de l'action institutionnelle de l'Etat conformément aux orientations du président de la République relatives à la préservation de la stabilité institutionnelle", souligne la même source.

APS

PHARMACEUTIQUE

Le CNOP "condamne fermement" les appels à la grève du SNAPO

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) "condamne fermement" les déclarations, publications et appels à la grève et boycott des commandes par le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), a indiqué hier le président du Conseil, Abdelkrim Touahria, dans un communiqué publié par son organisation professionnelle.

Le CNOP "condamne sans réserve les agissements et déclarations du SNAPO qui, à défaut de propositions constructives pour améliorer la situation de notre profession et la préservation de la santé de nos concitoyens, s'isole de l'ensemble de la profession et verse dans des polémiques diffamatoires", selon le communiqué.
Il a salué, par la même, "la solidarité, le courage et les efforts consentis par l'ensemble de la corporation pharmaceutique pour faire face à la crise sanitaire liée au covid-19, qui a bousculé les systèmes de santé de la planète entière et à laquelle il continue à faire face", affirme le CNOP dans son communiqué, en réitérant son soutien aux réformes engagées et auxquelles il est associé aux côtés des autres acteurs pour développer le secteur de la pharmacie.

L'ADPHA : les ruptures sont dues à des problèmes en amont

Dans un communiqué distinct, en réponse à la grève blanche du SNAPO entamée depuis une semaine, l'Association algérienne des distributeurs pharmaceutiques ADPHA a estimé préférable, "de faire prévaloir le dialogue et la recherche de solutions constructives, impliquant producteurs, distributeurs et pharmaciens d'officines en concertation étroite avec les autorités publiques compétentes".
Rappelant que l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament sont soumis "aux mêmes contraintes et aux mêmes règles et visent le même objectif", l'ADPHA estime que "le SNAPO se trompe de cible en s'attaquant aux distributeurs".
Selon cette association professionnelle, les ruptures n'ont pas pour origine une quelconque pratique "malsaine" des distributeurs, mais elles tiennent à des problèmes inhérents au fonctionnement du mode de régulation. "Ces problèmes se sont toujours rapportés aux retards des autorisations de programmes d'importation, aux limites du système d'enregistrement, à la gestion des interdictions d'importation et à l'absence d'un système d'informations. Ce sont ces problèmes en amont qui dérèglent la distribution et non l'inverse", explique l'organisation professionnelle des distributeurs pharmaceutiques. Elle fait observer qu'une réorganisation est engagée, estimant "raisonnable de faire preuve de patience et de compréhension, pour un phénomène persistant depuis plusieurs années et ainsi pouvoir apprécier dans la durée et sur pièce ce qui en résulte concrètement sur le terrain".
Pour l'ADPHA, tout responsable au niveau de la filière pharmaceutique nationale devrait garder à l'esprit la période exceptionnellement perturbée que traverse l'économie nationale.
"Dans un tel contexte, les acteurs principaux du secteur, à l'image du SNAPO, devraient s'en tenir à un minimum de réserve et ne devraient pas alimenter les inquiétudes qui s'expriment au niveau de la population. Il y a plusieurs solutions plus apaisantes et moins contestables de dénoncer le phénomène des ruptures", observe l'ADPHA.
Samedi, le SNAPO a appelé, via un communiqué publié sur sa page Facebook, à reconduire la grève blanche lancée il y a une semaine "en raison de la situation qui caractérise le marché du médicament et l'enregistrement de nombreux médicaments en situation de rupture depuis plusieurs mois".

APS

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

Une révision est nécessaire pour corriger le "déséquilibre" commercial

L'Accord d'association Algérie-UE devrait être revu pour corriger le "déséquilibre" économique et commercial entre les deux parties, ont recommandé hier à Alger, les participants à une journée d'étude consacrée à l'évaluation de cet accord, tout en mettant l'accent sur la nécessité de diversifier l'économie nationale. "Il faut procéder à la révision de cet accord et nous mettre à table pour le renégocier", a suggéré le professeur Berchiche Abdelhamid lors de la première journée d'étude sur l'accord d'association Algérie-UE organisée par l'Institut national d'étude de stratégie globale (INESG) sous le thème "état des lieux et perspectives", soulignant que "le point négatif (de l'Accord) concerne le volet commercial et économique".
"La balance commerciale est très défavorable à l'Algérie. L'accord d'association Algérie-UE n'a généré ni l'investissement direct étranger qui est pratiquement nul, ni de postes d'emploi et de croissance économique", a-t-il déploré lors de cette rencontre de deux jours.
L'ancien professeur à l'Ecole supérieure de banque, a, par ailleurs, fait savoir que "l'Union européenne a elle-même reconnu cet état de fait et a procédé à des efforts pour redresser un peu la barre". Il a néanmoins relevé des "avantages" au niveau des secteurs de la justice et de l'enseignement supérieur.
Pour sa part, le professeur à l'Ecole supérieure de Commerce d'Alger, Derghoum Mahfoud, a mis l'accent sur le "déséquilibre flagrant dans les échanges commerciaux entre l'UE et l'Algérie", notant qu'il y a moins d'investissements direct étrangers (IDE) et peu d'exportations de l'Algérie vers l'UE".
Déplorant notamment la prépondérance des matières premières dans les exportations algériennes vers l'UE, il juge, de ce fait, nécessaire de revoir l'accord d'association ou de le réajuster.

L'Algérie doit profiter des avantages octroyés par l'accord avec l'UE

De son côté, le directeur des relations commerciales bilatérales à la Direction générale du commerce extérieur au ministère du Commerce, Derradji Samir a insisté sur la nécessité de profiter des avantages octroyés par l'accord d'association Algérie-UE.
Afin de réussir la diversification de l'économie algérienne, M. Derradji estime qu'il faut surtout attirer suffisamment d'investissements direct étrangers (IDE) et de bénéficier de l'apport du savoir-faire étranger comme le prévoit l'accord lui-même.
Citant les efforts de l'Algérie dans le cadre des mesures incitatives visant à capter les IDE, le responsable du ministère du Commerce évoque la règle 51/49 qui a été réaménagée et spécifiée seulement pour les secteurs stratégiques.
"Nous sommes en train de développer une stratégie nationale d'exportation en étudiant des filières potentiellement avantageuses pour l'exportation", a-t-il également indiqué. Dans ce contexte, il cite l'exemple de l'agriculture, le ciment et le fer que l'Algérie commence déjà à exporter.
"Durant la décennie passée on a privilégié les importations au détriment des exportations", déplore également le responsable du ministère du Commerce", mettant l'accent sur la nécessité d'aller vers la production en développant des filières à fort potentiel d'exportation à même de créer un équilibre dans la balance commerciale.
Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avait indiqué, durant les travaux de la 12ème session du Conseil d'association Algérie-UE, que la révision de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne se fait toujours sur la base de "l'équilibre", affirmant "qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre".
"En tant que négociateurs Algériens, nous sommes assez conscients des manquements en matière de l'application de l'accord d'association notamment dans son aspect commercial. L'essentiel qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre et il est évident que quand il y a déséquilibre nous intervenons pour le corriger", avait déclaré M. Boukadoum, faisant observer à ce sujet "que le message de l'Algérie est bien reçu par la partie européenne".
L'accord d'association Algérie-UE est entré en vigueur en 2005, suite à une demande introduite par l'Algérie auprès de la Commission européenne en 1993. Il visait à établir un partenariat privilégié touchant tous les secteurs de l'économie.

APS

E-COMMERCE

L'Algérie progresse de 29 places au niveau mondial

L'Algérie a progressé de 29 places au niveau mondial dans le domaine du E-commerce, selon le rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), cité hier par le ministère de la Poste et des télécommunications.

"Selon le dernier rapport annuel de la CNUCED sur le E-commerce, l'Algérie a enregistré une avancée notable, en passant de la 109e place à la 80e place au niveau mondial, occupant ainsi la 4e place en Afrique", précise le ministère dans un communiqué. Selon le rapport onusien, "l'Algérie figure parmi les 4 pays ayant réalisé la plus grande progression au niveau mondial, aux côtés du Brésil (10 places), du Ghana (20 places) et de la République du Laos (11 places)", ajoute le communiqué.

LA CHINE ET LES ÉTATS-UNIS, LES 2 PLUS GRANDS MARCHÉS DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE B2C DU MONDE

Le même rapport note que les deux plus grands marchés de commerce électronique B2C du monde, la Chine et les États-Unis, se classent respectivement au 55ème et au 12ème rang de l'indice.
« Bien que ces deux pays soient en tête pour plusieurs mesures absolues, ils sont à la traîne dans les comparaisons relatives. Par exemple, la pénétration d'Internet aux États-Unis est inférieure à celle de toutes les économies des 10 premiers pays, tandis que la Chine se classe 87ème au monde selon cet indicateur. En ce qui concerne la pénétration des achats en ligne, les États-Unis se situent au 12ème rang, tandis que la Chine occupe le 33e rang », explique la CNUCED.
Citée dans le rapport, Shamika N. Sirimanne, directrice de la division de la CNUCED qui prépare cet indice annuellement, a déclaré : « La fracture dans l'utilisation du commerce électronique reste énorme ». « Même parmi les pays du G20, l'écart de mesure de la part des achats en ligne va de 3 % en Inde à 87 % au Royaume-Uni ».
Autre exemple : au Canada, aux États-Unis et dans dix pays européens, plus de 70 % de la population adulte fait des achats en ligne. Mais cette proportion reste bien inférieure à 10 % dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, selon le même rapport. « Avec la pandémie de COVID-19, il est devenu urgent de s'assurer que les pays à la traîne puissent rattraper leur retard et renforcer leur état de préparation au commerce électronique », a estimé Mme Sirimanne. L'indice, a-t-elle ajouté, montre la nécessité pour les gouvernements de faire plus pour s'assurer qu'un plus grand nombre de personnes puissent profiter des opportunités du commerce électronique. « Sinon, leurs entreprises et leurs citoyens passeront à côté des opportunités offertes par l'économie numérique, et ils seront moins préparés à faire face à différents défis », a-t-elle ajouté.
Ce rapport "s'appuie dans sa classification à une série d'indicateurs, notamment la généralisation de l'accès à Internet, la sécurité du réseau, l'intégration financière et la fiabilité des services postaux, conformément au classement de l'Union postale universelle". Créé en 1964, le CNUCED est une organisation relevant de l'ONU chargée de l'instauration d'un climat propice pour l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale. L'objectif de ce rapport est de à mesurer l'état de préparation des économies des différents pays pour la revitalisation du E-commerce, notamment à la lumière de la pandémie du covid-19", conclut le communiqué.

AFP

EN CINQ JOURS

Le bitcoin bat un troisième record

La cryptomonnaie bitcoin, qui ne cesse de monter depuis la seconde moitié de décembre, a établi un troisième record en moins d'une semaine, dépassant la barre des 57.000 dollars.
Le cours du bitcoin (BTC), la plus célèbre des monnaies électroniques, a pris 8,27% au cours des dernières 24 heures, dépassant pour la première fois le seuil des 57.000 dollars (47.046 euros) à 12h14 UTC, selon les données du site spécialisé Coindesk.
Après un léger recul, la monnaie virtuelle a repris sa hausse. À 12h32 UTC, sa valeur était de 57.127 dollars (47.141 euros), selon le site.
En moins de 24 heures, la cryptomonnaie a ainsi ajouté plus de 2.000 dollars à sa valeur, poursuivant la tendance qu'elle a connue au cours des dernières semaines.

RECORD APRÈS RECORD

Le record de ce samedi est le troisième en cinq jours. Le 16 février, le bitcoin avait franchi le seuil des 50.000 dollars avant d'atteindre 55.000 dollars le 19 février.
En janvier, le cours du bitcoin est monté en flèche lorsque le constructeur de véhicules électriques Tesla a confirmé un investissement de 1,5 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros) dans cette cryptomonnaie.
Le bitcoin est actuellement la plus importante monnaie virtuelle en termes de capitalisation boursière. Il a été lancé en 2009 après avoir été inventé un an auparavant par Satoshi Nakamoto, dont l'identité réelle reste inconnue. À la mi-février, le site FiatMarketCap a annoncé que la capitalisation actuelle du bitcoin lui permettait de se hisser au 14e rang des plus importantes devises de la planète.

R.E

Brèves

COMMERCE EXTÉRIEUR

Une quinzaine de produits algériens exportables recensés

Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aissa Bekkai, a fait état, samedi à Alger, du recensement de plus de 15 produits exportables, mettant en avant une série de mesures pour accompagner les opérateurs économiques et accroitre le volume des exportations. Intervenant lors de l'inauguration du siège de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) à Alger après des travaux de restauration, M. Bekkai a précisé que le ministère a cité parmi la quinzaine de produits exportables l'huile d'olive et le ciment, ajoutant que les services de la tutelle avaient été à l'écoute des préoccupations des producteurs et des représentants de plusieurs filières. A ce propos, le ministre délégué a évoqué des problèmes liés à l'information économique, au système de qualité, à l'emballage et au transport.
M. Bekkai a indiqué que plusieurs mesures ont été prises pour soutenir l'exportation en parallèle avec d'autres secteurs concernés par l'opération d'exportation, à l'instar des services diplomatiques et des conseils d'affaires communs.
L'inauguration du siège de la CACI s'est déroulée en présence du Secrétaire général du ministère, du wali d'Alger, des responsables de la Chambre et de plusieurs ambassadeurs d'Etats arabe et africain.
A cette occasion, la CACI a organisé en collaboration avec le Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole, des portes ouvertes sur cette filière avec au programme plusieurs conférences et une exposition.

R.E

COENTREPRISE

La Russie et les Émirats arabes unis développeront un avion de ligne hypersonique

Les parties russe et émiratie créeront une coentreprise dans l'objectif de concevoir un avion de ligne hypersonique qui sera décliné en deux versions de huit et de 30 places. La Compagnie aéronautique unifiée russe (OAK) et le fonds souverain émirati Mubadala mettront en place une coentreprise en vue de développer un avion de ligne hypersonique, a annoncé le ministre russe de l'Industrie et du Commerce Denis Mantourov.
Selon lui, les concepteurs du futur avion envisagent de dévoiler son design d'ici fin 2021, début 2022.
«Les principaux paramètres sont, à ma connaissance, définis à 80%: la vitesse serait de Mach 1,5-1,8. Il faut prendre en considération le fait qu'à une vitesse de Mach 1,8, le vol ne peut pas durer moins de quatre heures», a exposé le ministre. L'appareil sera décliné en deux versions : une version VIP de huit places ainsi qu'une version passager de 30 places, a-t-il encore précisé.
Auparavant, Vladimir Poutine avait proposé de mettre au point un avion de ligne hypersonique sur la base de l'avion porte-missiles stratégique Toupolev Tu-160. Le groupe OAK s'est chargé de cette tâche.

R.E

VACCIN

Le Liban pourrait produire Spoutnik V

L'ambassadeur de Russie au Liban, Alexander Rudakov, a déclaré samedi que son pays pourrait explorer la possibilité d'autoriser le Liban à produire le vaccin russe anti-COVID-19 Spoutnik V, a rapporté l'Agence nationale de l'information libanaise.
"Nous sommes prêts à aider le Liban et son peuple dans tous les domaines, y compris la lutte contre le COVID-19 ... il y aura une communication avec les entreprises concernées pour discuter de la possibilité de fabriquer le vaccin russe Spoutnik V au Liban", a indiqué M. Rudakov.
Les remarques de l'ambassadeur sont intervenues samedi lors de sa visite avec le ministre libanais de l'Industrie par intérim, Imad Hoballah, des locaux d'Arwan Pharmaceutical Industries, une usine de fabrication biotechnologique avancée, située dans la ville de Jadra au Mont-Liban, pour vérifier les méthodes de fabrication de médicaments de l'entreprise.
De son côté, M. Hoballah a dit souhaiter que cette visite puisse ouvrir la voie à des discussions pour produire le vaccin russe au Liban avec l'aide de Moscou.
Le Liban a reçu samedi le deuxième lot de vaccins Pfizer-BioNTech et espère recevoir davantage d'envois dans la période à venir.
Le nombre d'infections au COVID-19 dans le pays a atteint 353.371 à ce jour, tandis que le nombre de décès dus au virus s'élève à 4.297.

R.N

PALESTINE

Dix décès et 599 nouveaux cas de contamination

Le bilan des cas d'infection au nouveau coronavirus continue de s'alourdir dans les territoires palestiniens, après l'annonce de dix décès et 599 nouvelles contaminations dans les différentes régions de Cisjordanie et d'El Qods occupée. Dans un communiqué de presse publié samedi, Mai Al-Kaileh, ministre de la santé, a révélé que huit Palestiniens sont décédés suite à leur infection par la COVID-19 dans des différentes régions dans les territoires palestiniens occupés. Al-Kaileh a précisé que 86 cas ont été enregistrés à El Khalil, 18 à El Qods, 91 à Beitlahem, 25 à Jénine, 43 à Tulkarem, 20 à Qalqiliya, 49 à Salfit, 36 à Naplouse, 130 à Ramallah, cinq à Tubas, six dans la Vallée du Jourdain et 90 dans la bande de Ghaza. Elle a mentionné que 72 patients sont actuellement hospitalises aux soins intensifs, à cause de leur état de santé très critique.

R.N

BRÉSIL

Plus de 245.000 décès

Le Brésil a signalé 57.472 nouveaux cas et 1.212 décès supplémentaires liés au nouveau coronavirus ces dernières 24 heures, ce qui en porte le bilan à 10.139.148 et à 245.977 respectivement, a déclaré samedi le ministère brésilien de la Santé. L'Etat de Sao Paulo, épicentre de l'épidémie dans le pays, a enregistré 1.971.423 cas et 57.743 décès depuis le début de l'épidémie dans la région. Le Brésil se classe au troisième rang mondial en termes de cas de COVID-19, après les Etats-Unis et l'Inde, et au deuxième rang des pays ayant comptabilisé le plus grand nombre de décès derrière les Etats-Unis. Ce pays d'Amérique du Sud a vacciné jusqu'à présent plus de 5.75 millions de personnes, soit 2.72% de la population.

R.N

RUSSIE

Un troisième vaccin anti-Covid enregistré

La Russie a enregistré son troisième vaccin contre le Covid-19, étape préalable à la phase finale des essais cliniques, a annoncé samedi le Premier ministre, Mikhaïl Michoustine, promettant d'accélérer les cadences de production.

"Dès le milieu du mois de mars, les premières 120.000 doses (du troisième vaccin) seront mises en circulation.
La Russie est aujourd'hui le seul pays où existent déjà trois vaccins", s'est félicité Mikhaïl Michoustine, lors d'une réunion gouvernementale diffusée à la télévision.
Baptisé "Kovivak", ce troisième vaccin a été conçu par le Centre de recherche Tchoumakov de Moscou. La Russie a déjà enregistré le vaccin Spoutnik V, en août, et EpiVacCorona, homologué en octobre. Elle mène depuis janvier une campagne massive de vaccination de sa population.
Le premier vaccin a bénéficié dernièrement d'une reconnaissance de son efficacité dans une étude publiée par la revue médicale The Lancet, validée par des experts indépendants. Il est désormais autorisé dans plus d'une vingtaine de pays.
Les autorités russes tentent de passer des accords de production à travers le monde, plutôt que d'exporter leurs vaccins, faute de capacités suffisantes pour satisfaire la demande nationale, prioritaire.
"Nous accélérons les cadences de production de vaccins. Plus de 10 millions de doses du Spoutnik V ont été produites, et environ 80.000 du EpiVacCorona", a affirmé Mikhaïl Michoustine.
En Russie, l'enregistrement du "Kovivak" signifie qu'il doit désormais passer la phase III des essais, prévue en mars sur 3.000 personnes, selon le ministère russe de la Recherche.
A la différence des deux autres vaccins, ce dernier utilise un virus inactivé, une technologie plus classique. Le ministère précise qu'il est, pour l'heure, uniquement recommandé aux personnes âgées de 18 à 60 ans.
Selon le bilan quotidien du gouvernement, 4,13 millions de contaminations ont été enregistrées en Russie, plaçant le pays au quatrième rang mondial derrière les Etats-Unis, l'Inde et le Brésil. Mais, longtemps, la Russie n'a rendu public que des statistiques partielles, ne comptant que les morts du Covid-19 identifiés comme tels après autopsie. Ce nombre, le seul actualisé quotidiennement, s'établissait à 82.396 mercredi, loin des plus de 162.000 décès recensés par l'agence des statistiques au 31 décembre 2020.

R.N

ETATS-UNIS

Le taux de positivité dans New York à son plus bas niveau

Le taux de positivité du COVID-19 dans l'Etat de New York était de 3,06% vendredi, le plus bas depuis le 23 novembre, contre 3,49% de la veille, a déclaré le gouverneur Andrew Cuomo samedi.
Les hospitalisations sont passées sous la barre des 6.000 pour la première fois depuis le 14 décembre et ont atteint 5.977, alors que le taux de positivité moyen sur sept jours avait baissé pendant 43 jours consécutifs, a ajouté le gouverneur.
"Notre capacité à battre le COVID dépend entièrement de nos actions, et la baisse du taux de positivité et des hospitalisations après les vacances montre que les New-Yorkais continuent à faire ce qu'il faut pour rester en sécurité", a précisé M. Cuomo dans un communiqué officiel.
"Alors que ces chiffres diminuent, les vaccinations augmentent, et cela signifie que nous faisons de réels progrès vers la lumière au bout du tunnel", a-t-il poursuivi, "Nous avons la capacité et le réseau de distribution pour que plus de personnes soient vaccinées, mais en raison de l'approvisionnement limité, cela va continuer à ressembler davantage à un marathon qu'à un sprint."
Des conditions hivernales dangereuses ont retardé la distribution de six millions de doses de vaccins contre le coronavirus cette semaine, a annoncé vendredi la Maison Blanche, entravant ainsi les campagnes de vaccination au moment même où elles commençaient à décoller. Les doses retardées représentaient un approvisionnement de trois jours, et les tempêtes hivernales de cette semaine ont ralenti l'arrivée des vaccins dans les 50 Etats.
Samedi midi, le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (Center for Systems Science and Engineering, CSSE) de l'Université Johns Hopkins a fait état de 46.641 décès dans l'Etat de New York, le deuxième le plus touché du pays après la Californie, où 48.871 personnes ont trouvé la mort des suites du COVID-19.

R.N

CHILI

Plus de 2,8 millions de personnes vaccinées

Le gouvernement chilien a déclaré samedi que 2.827.091 personnes ont été vaccinées contre le COVID-19 via le programme de vaccination de masse qui a commencé le 3 février.
La vice-ministre chilienne de la Santé, Paula Daza, a expliqué que sur l'ensemble des personnes vaccinées, 1.711.810 avaient plus de 65 ans.
"Nous avons vacciné plus de 67% des personnes âgées de plus de 65 ans. Et la semaine prochaine, nous allons continuer de vacciner les enseignants entre 59 et 40 ans, mais aussi toutes les personnes de plus de 65 ans qui n'ont pas pu l'être au cours de ces dernières semaines", a déclaré la responsable.
"Les personnes âgées sont plus à risque non seulement en raison de leur âge, mais aussi parce qu'elles sont davantage sujettes à des maladies chroniques", a-t-elle expliqué.
Le processus de vaccination au Chili a commencé avec l'inoculation des personnes de plus de 90 ans.
Une grande partie des vaccins utilisés dans le pays proviennent de la société pharmaceutique chinoise Sinovac. Le président Sebastian Pinera et le ministre de la Santé Enrique Paris ont tous deux reçu ce vaccin.
Le ministère chilien de la Santé a signalé samedi 3.893 nouveaux cas de COVID-19 et 77 décès supplémentaires.

R.N

M'SILA (GAZ PROPANE)

275 zones d'ombre approvisionnées en 2021

Un total de 275 zones d'ombre seront "approvisionnées en gaz propane en citernes" dans plusieurs communes de M'sila, ont annoncé samedi les services de la wilaya.
La nouvelle technique d'approvisionnement en gaz propane à travers l'installation d'une ou plusieurs citernes en fonction du nombre de foyers d'une zone d'ombre ciblée, sera réalisée à moindre coût en comparaison au raccordement au réseau de gaz naturel, a expliqué la même source.
L'entreprise publique Naftal se chargera de l'installation des citernes, des équipements et l'alimentation en gaz propane, a-t-on précisé.
Le mode de paiement sera prochainement arrêté en concertation avec les bénéficiaires de l'opération, a-t-on noté de même source, qui a indiqué que l'approvisionnement en gaz propane permettra aux abonnés l'utilisation des appareils de chauffages, chauffe-bains et autres.
La wilaya de M'sila, rappelle-t-on, a consacré pour l'exercice 2020-2021 une enveloppe financière de plus de 600 millions de dinars pour la généralisation de l'approvisionnement en gaz propane en citernes, dont 19 ont déjà été installées et équipées dans des localités relavant de la commune de Ain El Hadjel.

MÉDÉA

Mise en exploitation de nouvelles structures sanitaires

De nouvelles structures sanitaires de proximité ont été mises en exploitation dans de nombreuses localités de la wilaya de Médéa en vue d'élargir la couverture sanitaire aux zones enclavées et assurer la prise en charge médicale de leurs habitants, a-t-on appris samedi du directeur local de la Santé et de la Population (DSP).
Dans le but de garantir un service médical de proximité à même de répondre aux attentes et besoins des habitants des zones isolées, six salles de soins de proximité ont été ouvertes dans des régions steppiques et l'est de la wilaya de Médéa, a souligné le DSP, Mohamed Cheggouri.
Il fait état, à ce propos, de l'ouverture et l'entrée en exploitation de deux salles de soins de proximité à Merazik et Naim dans la localité de Chahbounia (117 km au sud de Médéa), de deux structures similaires à Ouled Mbarek et El-Maleh, commune de Boughezoul (88 km du chef-lieu de wilaya), une salles de soins à Ouled Abdelmoula, commune de Bouaiche (extrême sud de la wilaya) et à Sidi-Lakroute dans la localité de Beni-Slimane (est de Médéa).
Un personnel médical réduit assure diverses prestations médicales (consultations et soins d'urgence), évitant ainsi aux habitants de ces régions de longs déplacements vers les grandes structures sanitaires, a-t-il expliqué.Le responsable a annoncé, en outre, l'ouverture d'une polyclinique dans la commune de Benchicao (19 km à l'est de Médéa), dotée d'un personnel médical et d'équipements médicaux à même d'assurer une bonne prise en charge médicale des habitants de la commune et les résidents des villages limitrophes.

SKIKDA

Randonnée pédestre dans la région historique de Zemane

Une randonnée pédestre dans la région historique de Zemane (Skikda), lieu de la réunion de préparation des offensives du 20 août 1955, a été organisée samedi par le club des amateurs de natation, des sports nautiques et de randonnées pédestre de la wilaya, à l'occasion de la journée nationale du Chahid.
Le président du club, Rabah Chaouche, a indiqué à l'occasion à l'APS que les randonneurs ont opté pour la localité de Zemane située sur les hauteurs de la commune de Bouchtata et connue pour son passé historique, notamment pour avoir abrité les préparatifs des offensives du 20 août 1955.
L'objectif de cette initiative est de célébrer la journée nationale du chahid à travers l'organisation d'une activité sportive bénéfique pour le corps humain, a-t-il ajouté.
Selon la même source, 30 personnes de différentes catégories d'âge ont pris part à cette randonnée pédestre sur une distance de 25 km.

NOUVELLE PUBLICATION DE L'UNIVERSITÉ D'ADRAR

Le troc, un appui au développement des régions frontalières

Une nouvelle édition sur le troc frontalier entre l'Algérie, le Mali et le Niger considéré comme appui au développement des régions frontalières algériennes est venue enrichir la bibliothèque nationale à l'initiative du laboratoire d'intégration économique algéro-africaine de l'université (LIE-AF) d'Adrar.

Ce recueil qui tombe sur 160 pages, regroupe diverses contributions mettant en valeur le commerce du troc, un des aspects du commerce extérieur, son évolution chronologique, les régions de son exercice, son rôle dans la protection des réserves en devises des pays, les défis rencontrés à l'ère de la mondialisation économique et l'E-commerce.
Cette publication est la somme des participations fructueuses des enseignants de l'université d'Adrar aux ateliers des travaux d'aménagement et de développement des zones frontalières algériennes, tenus auparavant à Adrar sous l'égide du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT), et l'agence nationale d'aménagement et d'attractivité des territoires (ANAAT), a affirmé Bilal Boudjemâa, membre du laboratoire scientifique (LIE-AF).
Le commerce du troc, a indiqué M. Boudjemâa, également enseignant à la faculté des sciences économiques de l'université d'Adrar, "revêt une importance dans les économies locale et mondiale qui constituent un indicateur de la bonne santé de la productivité et la compétitivité sur le marché international et une ressource essentielle pour la dynamisation du développement local, les zones frontalières notamment".
Pour le directeur du laboratoire, Abdelfattah Bendahmane, le troc fait partie des indicateurs d'évaluation, par le passé mais également à l'heure actuelle, de la performance des économies, ajoutant que l'Algérie est attachée à son Continent au travers de ses quatre wilayas du grand Sud, à savoir Tindouf, Adrar, Tamanrasset et Illizi, dont cet attachement est concrétisé par le commerce du troc mené avec les pays voisins du Mali et le Niger, via les wilayas d'Adrar et de Tamanrasset.
Entre-autres contributions retenues dans cet ouvrage, l'approche fournie par l'universitaire Ahmed Hellali qui, renvoyant le commerce du troc aux anciennes ères, a expliqué que ce type de commerce est axé sur les activités d'importation et d'exportation chapeautées par les gouvernements et entreprises économiques.
Après avoir passé en revue le développement du troc frontalier, la préservation de sa place en dépit des mutations dans les échanges commerciaux internationaux, Leila Ayad, de la même institution universitaire , a souligné que "l'Algérie exerce et pratique encore les échanges commerciaux avec les pays du Sahel, notamment avec le Mali et le Niger par le biais des caravanes commerciales", avant d'illustrer cette approche par les expériences de ce type de commerce dans les pays de l'Indonésie et de l'Egypte.
Ce recueil aborde également l'impact du troc entre l'Algérie, le Mali et le Niger dans le développement des zones frontalières algériennes, à la faveur de l'organisation des conditions d'exercice de ce commerce frontalier, notamment celles liées aux marchandises éligibles et ses retombées positives.
L'ouvrage prévoit, à titre illustratif, une étude analytique au développement des exportations de la wilaya d'Adrar dans le cadre du troc entre 2000 et 2017, dont le tableau cohérent relève un volume d'exportation de plus de 55 millions DA (MDA) en 2000 vers le Mali, puis 180 MDA en 2003 pour atteindre un volume record de plus de 200 millions DA en 2011.
Le recueil du laboratoire propose , en conclusion, une série de recommandations allant dans le sens de la promotion du troc frontalier, dont notamment la concrétisation, en priorité, de la route reliant Adrar (dans le Sud de l'Algérie) à Gao (dans le Nord du Mali).
La réduction des charges administratives, l'assouplissement des procédures organisationnelles de l'import et de l'export dans le cadre du troc, l'ouverture de nouvelles perspectives commerciales avec les nouvelles entreprises et entités de production dans les régions frontalières, font partie des recommandations retenues dans cet ouvrage académique.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA VILLE

Création à Oran du Prix "bon citoyen"

La Coordination de la citoyenneté durable d'Oran a créé récemment le Prix "bon citoyen" à l'effet d'inciter les citoyens à fournir davantage d'efforts pour concrétiser des travaux de promotion de la ville d'Oran, a-t-on appris samedi du président de la Coordination, Hamid Guenoune.
Le Prix est décerné en échange de la persévérance dans la promotion de la ville d'Oran, dans les domaines sociaux, économiques, culturels, sportifs et autres, a indiqué, à l'APS, M. Ghenoune en marge de la deuxième édition de la manifestation "Oran raconte sa citoyenneté", organisée à l'occasion de la Journée nationale de la ville.
L'objectif du Prix "bon citoyen" à décerner une à deux fois par an est d'honorer des personnes méritantes qui se sont distinguées par leurs efforts selon leurs spécialités, en plus de motiver les citoyens à œuvrer davantage à promouvoir la ville dans divers domaines pour améliorer les conditions de vie des habitants, a-t-on souligné.
A l'occasion de cette édition organisée sous le slogan "Oran raconte sa citoyenneté", la Coordination de la citoyenneté durable a décerné le prix du bon citoyen au défunt Benguesmia Chadli Noureddine, qui fut président de l'association culturelle de la ville d'Oran pour sa contribution à l'animation du mouvement culturel dans la ville, a indiqué le président de la Coordination.
La Coordination a décerné, début 2021, le Prix "bon Citoyen" à Leila Zerguit, rédactrice en chef au journal "El Djoumhouria" paraissant à Oran, qui avait remporté le Prix du Président de la République du journaliste professionnel dans sa sixième édition à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la presse, selon M. Ghenoune.
La rencontre organisée samedi a été marquée par la signature d'une convention entre la Coordination de la citoyenneté durable et le Centre national de recherche en Anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, dans le but de former des membres de la Coordination et des adhérents d'associations versées dans les domaines de la citoyenneté et de la protection de l'environnement.
En vertu de cette convention, qui durera trois ans, la Coordination, initiatrice de cette rencontre en collaboration avec le CRASC, œuvrera à la mise en œuvre du projet "Madinati", selon M. Guenoune selon qui la Coordination se concentrera sur l'aspect urbain inclus dans ce projet, présenté à l'occasion de cette rencontre par le chercheur Bendeddouche Djamel du même Centre.
Cette édition a permis de présenter une conférence sur l'ancrage de la citoyenneté par Dr Mestari Djillali, directeur du CRASC et la publication de recommandations dont celles de permettre aux citoyens de participer à l'animation de leurs villes, quartiers et villages, d'ancrer l'esprit de citoyenneté et de volontariat dans des projets avantageux pour le citoyen et la société et d'adopter une charte impliquant les jeunes aux ateliers de créativité et d'innovation suivant leurs besoins.

GHARDAÏA

La mise à niveau de 201 Km au sud d'El Menea achevée en mai prochain

Les travaux de mise à niveau et modernisation du tronçon routier de la route nationale RN-1 sur une distance de 201 Km reliant la ville d'El Menea à la limite territoriale de la wilaya de Tamanrasset seront achevés en mai prochain, a-t-on appris samedi auprès de la direction des Travaux publics (DTP) de Ghardaïa.

Les chantiers de ce projet, qui ont été scindés en plusieurs tranches, ont atteint actuellement un taux de réalisation estimé à 90%, et il ne reste qu'une vingtaine de kilomètres à bitumer, a indiqué le DTP, Ali Teggar.
Une fois achevée, cette route contribuera fortement à optimiser les conditions de sécurité routière et de transport entre le nord et l'extrême sud du pays , a-t-il ajouté.
Le lancement de ce projet structurant, dont le coût global est estimé à plus de 3 milliards dinars, a été dicté par l'état d'épuisement et de dégradation avancé qu'a connu ce tronçon de la RN-1 reliant le nord et le sud du pays à l'effet des aléas climatiques et du trafic des poids lourd, a expliqué le responsable du secteur.
La mise à niveau de cet axe important a permis de le rendre conforme aux normes des routes nationales "sur le plan géométrique" par l'élargissement de la chaussée à 7,6 M avec des accotements de 2 X 2,5 et l'éradication de la multitude de "point noirs" sur cet axe, ayant à maintes fois été le théâtre d'accidents meurtriers, a souligné le responsable.
Une action de renouvellement et de modernisation de la signalisation verticale (balise virage, bornes kilométriques, panneaux de signalisation toutes catégories) ainsi que l'aménagement des intersections importants a été engagée en parallèle et au fur et à mesure de la livraison des tronçons réalisés avec également une signalisation horizontale, a indiqué M. Teggar.
Un Tronçon d'une quinzaine de kilomètres de cette route à l'entrée sud de la ville d'El Menea a bénéficié d'un dédoublement et d'une opération d'aménagement ainsi que la réalisation d'un rondpoint rendant l'entrée sud d'El Menea comme un boulevard moderne bien structuré avec un éclairage public.
Ce segment de route de 15 Km sous forme d'une voie express dédoublée a été mis en exploitation par les responsables des travaux publics de la wilaya déléguée d'El Menea jeudi dernier.
La modernisation et le renforcement de cet axe routier est de nature à améliorer la fluidité du trafic, la sécurité routière, en particulier au niveau de certains points noirs et réduire la durée du trajet sur l'axe routier (RN-1) très fréquenté entre Ghardaïa et l'extrême sud, tout en contribuant à favoriser l'essor économique et social des wilayas du sud et l'extrême sud avoisinantes.
Un autre projet de mise à niveau, de modernisation et de renforcement du tronçon de la RN-51 reliant El Menea et la limite administrative de la wilaya d'Adrar sur une distance de 136 Km est également en cours de réalisation, a également fait savoir le DTP.
Les travaux de réhabilitation et de renforcement de ce tronçon ont atteint également un taux "appréciable" de réalisation et une action de renouvellement et de modernisation de la signalisation verticale et horizontale ainsi que l'aménagement des intersections importantes a été engagée en parallèle et au fur et à mesure la livraison des tronçons réalisés.
Le patrimoine routier de la wilaya de Ghardaïa est constitué d'un réseau routier de 1.037 km de route nationale (sans tenir compte des 50 km de la route d'évitement de la vallée du M'Zab non encore classée), dont une cinquantaine de kilomètres dédoublées, de 292 Km de chemins de wilaya et 463 de chemins communaux, dont 258 revêtus.
Le trafic enregistré à Ghardaïa sur la RN-1 vers le nord du pays est estimé à 15.000 véhicules par jour, dont 30% de poids lourd et 3.000 véhicules vers le sud du pays, dont 40% de Poids lourd, selon les statistiques de la DTP .

OUARGLA (LABORATOIRES DE CONTRÔLE DE QUALITÉ)

Vers la réouverture au niveau de trois postes frontaliers

Des laboratoires de contrôle de qualité seront "bientôt" rouverts au niveau de trois postes frontaliers dans le sud du pays, a-t-on appris auprès de la direction du Commerce de la wilaya d'Ouargla.
Les laboratoires auront pour mission principale d'assurer le contrôle de qualité de la marchandise au niveau des postes frontaliers de Taleb-Larbi (El-Oued), Debdab (Illizi) et Ain-Guezzam (Tamanrasset), a précisé le directeur local du secteur, Ayachi Amrouni, lors d'une rencontre nationale organisée en visioconférence sur le système réglementaire de contrôle de la qualité et la protection du consommateur. Le contrôle de la conformité aux frontières avant le dédouanement concerne, entre autres, les produits alimentaires, les produits cosmétiques et les produits industriels, a-t-il expliqué. La réouverture de ces laboratoires de contrôle aux frontières vise à garantir une meilleurs protection de la santé et de la sécurité des consommateurs notamment, a souligné le responsable.

BOUSEMGHOUNE (EL-BAYADH)

Caravane médicale au profit des zones enclavées

L'établissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" d'El-Bauyadh a organisé, samedi, une caravane médicale de solidarité au profit des habitants des zones enclavées de la commune de Bousemghoune, a-t-on appris du directeur de cette structure sanitaire. M. Sekine Nasreddine a indiqué, à l'APS, que cette caravane médicale, organisée en application du programme tracé par la direction de la santé et de la population de la wilaya, comprend 18 médecins spécialistes, en plus d'infirmiers et de sages femmes. Cette initiative vise à offrir aux habitants des prestations médicales dans différentes spécialités, notamment en gynécologie obstétrique, pédiatrie, oncologie, maladies du foie, dermatologie, hémopathie et autres, en plus d'examens spéciaux concernant le dépistage du cancer du col de l'utérus. Le même responsable a ajouté que cette caravane, dont le lancement a été effectué à partir de la commune de Bousemghoune, sillonnera les différentes zones enclavées de la wilaya, à l'instar de El Bnoud, Brizina et autres zones ciblées, selon le programme de wilaya, dans le cadre du rapprochement des prestations médicales des citoyens et réduire les difficultés de déplacement vers les établissements de santé.

CHRÉA (BLIDA)

Approvisionnement momentané des habitants par citernes de gaz

L'approvisionnement en gaz des habitants de la région montagneuse de Chréa, sur les hauteurs de Blida, se fera par citernes "en guise de solution provisoire" en attendant la concrétisation de l'opération de raccordement de cette région au réseau de gaz naturel, a-t-on appris du directeur de l'énergie de la wilaya Amar Douidi.
Dans le cadre des efforts visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens et à les soulager de la quête quotidienne de bonbonnes de gaz, "nous avons décidé de recourir à une solution provisoire consistant en l'approvisionnement des habitants de Chréa en gaz par citernes, en attendant le raccordement de cette région montagneuse au réseau de gaz naturel", a indiqué à l'APS le directeur local de l'énergie, Amar Douidi.
Cette solution provisoire, "bien accueillie par de nombreux habitants", selon le même responsable, consiste en "l'installation de citernes de gaz d'une capacité suffisante pour couvrir les besoins de chaque foyer, pour huit mois, à proximité de chaque habitation, dont le propriétaire aura exprimé une demande pour bénéficier de cette prestation", a-t-il expliqué.
M. Douidi a lancé, à ce titre, un appel aux habitants de la région désireux de bénéficier de cette prestation, à se "rapprocher des services de la Direction de l'énergie, dans la commune d'Ouled Aich, pour l'introduction d'une demande pour l'installation d'une citerne de gaz, qui sera effectuée par l'entreprise Naftal", a-t-il observé.
Une commission, présidée par la Direction de l'énergie et englobant des représentants de différents secteurs, dont l'environnement, la protection civile, l'agriculture et l'entreprise Naftal, a été constituée en vue d'étudier les demandes en question et s'assurer de la réunion des conditions de sécurité dans le périmètre immédiat des foyers concernés.
"Les familles désireuses de bénéficier de cette prestation doivent débourser un montant de 470.000 DA qui sera totalement remboursé par l'entreprise Naftal après la récupération de la citerne de gaz, afin de procéder à la concrétisation du projet de raccordement des foyers au réseau de gaz naturel", a indiqué M. Douidi. Il a fait état de la réception, par ses services, de nombreuses demandes émanant d'habitants de cette région qui compte près de 400 âmes, ainsi que de propriétaires d'hôtels et de chalets devant assurer les meilleurs conditions d'accueil aux touristes qui affluent vers cette région durant les périodes de chutes de neige notamment.
Le directeur de l'énergie a indiqué que le coût de réalisation du projet de raccordement de la région de Chréa au réseau de gaz naturel, sur une distance de 33 km, est de 1,1 milliard de DA. "Un montant considérable qu'on s'attelle à réunir en vue de la concrétisation de ce projet dans les plus brefs délais", a-t-il dit.

CAN U17

Tirage au sort le 24 février en Mauritanie

La sélection algérienne des moins de 17 ans sera fixée sur ses prochains adversaires en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations U17 de football après demain le mercredi 24 février, à l'occasion du tirage au sort prévu dans la capitale mauritanienne Nouakchott en marge de la CAN U20.

Douze (12) sélections sont qualifiées à la phase finale qui aura lieu au Maroc du 13 au 31 mars 2021, il s'agit de l'Algérie, du Maroc (pays hôte), de l'Afrique du Sud, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigéria, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Sénégal et de la Zambie. L'équipe nationale algérienne des U17 prendra part à la CAN-2021, grâce à la première place décrochée à l'issue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier dernier, en présence de la Tunisie et de la Libye. Le pays hôte, le Maroc, est versé dans le chapeau A et placé dans la position A1.

Le Cameroun, détenteur du trophée et le Nigéria, l'équipe classée quatrième de la dernière édition seront respectivement dans les chapeaux B et C au niveau 1 dans les positions B1 et C1. La Tanzanie, le Sénégal et l'Ouganda, les équipes qualifiées à la phase finale de la dernière édition mais éliminées aux matches de groupe seront au niveau 2. L'Algérie et les six autres sélections seront dans Pot 3.

Composition des pots :

Pot A : Maroc, Cameroun et Nigéria.

Pot B : Tanzanie, Sénégal et Ouganda.

Pot C : Algérie, Afrique du Sud, Congo, Côte d'Ivoire, Mali et Zambie.

FOOT/ SERBIE

Dragan Stojkovic nouveau sélectionneur

L'ancien international yougoslave Dragan Stojkovic va devenir sélectionneur de l'équipe de Serbie, a annoncé samedi la Fédération serbe (FSS). "Un accord a été trouvé, Dragan Stojkovic est le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de Serbie", a annoncé le dirigeant de la FSS Marko Pantelic à la presse. Il succède à Ljubisa Tumbakovic, renvoyé en décembre après avoir échoué à décrocher une qualification à l'Euro. Des "détails techniques restent à régler", a précisé Marko Pantelic, annonçant que Stojkovic serait officiellement présenté la semaine prochaine. Ancien milieu de terrain passé notamment par l'Olympique de Marseille (France), 84 fois international avec la Yougoslavie, Dragan Stojkovic a entraîné Guangzhou City, en Chine, et Nagoya, au Japon, club où il avait terminé sa carrière de joueur. Pour se qualifier au Mondial-2022 au Qatar, la Serbie devra affronter les champions d'Europe portugais, l'Irlande, l'Azerbaïdjan et le Luxembourg dans le groupe E des éliminatoires européennes.

R.S

BOXE

Oscar Valdez ravit le titre WBC des super-plumes à Berchelt

Le Mexicain Oscar Valdez s'est adjugé la ceinture WBC des super-plumes, samedi à Las Vegas, en dominant par KO au 10e round, son compatriote tenant du titre Miguel Berchelt, resté, pendant de longues secondes inanimé sur le ring avant de finalement recouvrer ses esprits.
La scène a été assez terrifiante. Yeux clos, Berchelt, dont le visage a été tuméfié par 103 coups reçus dont un ultime crochet gauche, ne bougeait plus, tandis que le médecin palpait son pouls au niveau du cou et ses cervicales, avec une très grande précaution. Après quoi le boxeur a pu se redresser doucement et s'asseoir sur un tabouret.
Valdez, secoué malgré la joie d'une victoire qui a illustré son grand talent de puncher, a alors couru vers lui pour prendre de ses nouvelles et le consoler.
Il faut dire que Berchelt a fait preuve d'un immense courage, à la limite de l'inconscience pourra-t-on objecter, tant il a croulé sous les coups de son adversaire.
Le combat aurait d'ailleurs pu se terminer dès le 4e round, quand une avalanche de crochets et jabs, essentiellement du gauche, s'est abattue sur lui. Dansant malgré lui sur ses talons, désorienté comme si le monde tournait à toute vitesse autour de lui, il a réussi à rester debout.
L'arbitre à pris le temps de voir s'il était en état de continuer, pendant que Valdez en écartait les bras de frustration. Et Berchelt a voulu prouver qu'il le pouvait.
Il a, dans un sursaut d'orgueil remarquable, refait surface, parvenant à toucher assez durement son adversaire au 7e round, dans plusieurs échanges coup pour coup.
Mais à la 9e reprise, Valdez l'a envoyé une première fois au tapis, d'un uppercut droit enchaîné avec un coup du gauche. Cela n'a pas suffi. Juste avant la cloche annonçant la fin du 10e round, il a placé son arme favorite, son crochet, qui a définitivement foudroyé Berchelt.
Toujours invaincu, Valdez (30 ans), qui a déjà été champion WBO des plumes entre 2016 et 2019, décroche son deuxième titre dans une catégorie différente, après cette 29e victoire consécutive.
Berchelt, dont c'était la 8e défense de son titre WBC, concède à 29 ans sa 2e défaite en 40 combats.

R.S

FOOT/ ESPAGNE (24E JOURNÉE)

L'Atlético Madrid s'incline à domicile contre Levante (2-0)

Leader du championnat d'Espagne, l'Atlético Madrid a concédé à domicile sa deuxième défaite de la saison en Liga contre Levante 2-0 samedi pour la 24e journée, une défaillance regrettable à trois jours d'affronter Chelsea en 8e de finale aller de C1.

Les Colchoneros ont plié sur une frappe du capitaine de Levante José Luis Morales déviée par Felipe (30e) puis une deuxième réalisation dans le but vide de Jorge De Frutos (90e+5), et offrent ainsi une chance au Real Madrid, qui se déplace à Valladolid en soirée de s'approcher à trois points d'eux en tête du classement.
Malgré le retour de plusieurs cadres qui étaient absents en raison du Covid-19 (Joao Felix comme titulaire, Moussa Dembélé et Thomas Lemar sur le banc), l'Atlético a concédé sa première défaite de la saison à domicile en Liga, et met un terme à sa belle série de onze matches consécutifs sans défaite en championnat (sa dernière défaite remontait au derby de Madrid face au Real, le 12 décembre, 2-0).
Sur ses quatre derniers matches, depuis début février, l'Atlético compile 2 nuls, 1 revers et 1 victoire. Le schéma ultra-offensif esquissé par l'entraîneur Diego Simeone a réussi à créer de nombreuses occasions notamment en deuxième période, et a totalisé 28 frappes contre 5 pour Levante... mais l'Atlético n'en a transformé aucune.
Moussa Dembélé, transféré de Lyon à Madrid en janvier, a ainsi pu disputer ses premières minutes sous les couleurs "roji-blanco", en remplacement du capitaine Koke (74e).
Trois jours après avoir déjà réussi à mettre en difficulté le leader mardi en match en retard de la 2e journée de Liga (1-1), Levante a réussi à accrocher un succès prestigieux, et remonte ainsi à la 8e place, à 5 points des places qualificatives pour la Ligue Europa. Plus tôt dans la journée, Elche s'est imposé 1-0 à domicile contre Eibar, dans ce match décisif dans la lutte pour le maintien.

R.S

ANGLETERRE

Chelsea freiné par Southampton

Chelsea a laissé passer une occasion de se rapprocher du podium en ne revenant qu'avec un match nul (1-1) de Southampton, samedi, pour la 25e journée de la Premier League. Pour Southampton, ce nul met fin à 6 défaites de rang en championnat et les stabilise au 13e rang avec 11 longueurs d'avance sur la zone rouge.
Les Saints ne sont pourtant pas passés loin du hold-up dans un match largement dominé par les Londoniens qui avaient peut-être déjà un peu la tête au huitième de finale aller de Ligue des Champions, mardi à Bucarest (Roumanie), contre l'Atlético Madrid.
La rencontre a été très dure à vivre pour Thomas Tuchel sur le banc, filmé à plusieurs reprises fou de rage devant, l'imprécision, la maladresse ou une certaine nonchalance des siens face au but, qui ont ruiné des attaques plutôt bien amenées.
Sa défense, privée du "patron" Thiago Silva, n'a pas particulièrement brillé, même si Southampton s'est créé peu d'occasions.
Le transfuge de Liverpool, Takumi Minamino a ainsi profité d'une belle ouverture de Nathan Redmond pour tromper Edouard Mendy après deux feintes de frappes et ouvrir le score (1-0, 33e). Après un tacle "d'attaquant" de Danny Ings sur Mason Mount dans la surface, le remuant milieu de terrain s'est fait justice (1-1, 54e) mais les Blues n'ont pas réussi à faire basculer le match en leur faveur. Mardi, en C1, il faudra tout de même montrer davantage que ça dans une compétition qui est l'un des objectifs majeurs de la fin de saison chez les Blues.

R.S

ITALIE

Victoire à l'arraché de la Lazio contre la Sampdoria (1-0)

La Lazio Rome s'est difficilement imposée 1 à 0 à domicile face à la Sampdoria Gênes lors la 23e journée de Serie A, samedi, et se rapproche provisoirement du podium. Ce succès permet à la Lazio de passer 4e provisoire du classement et de mettre la pression sur l'AS Rome (3e) et la Juventus (5e). L'Espagnol Luis Alberto a inscrit le seul but de la rencontre, à la conclusion d'une contre-attaque, bien servi par Sergej Milinkovic-Savic (24e). Une semaine après une lourde défaite 3-1 contre l'Inter Milan, la Lazio se relance et peut attendre confortablement les matches de ses concurrents directs.

R.S

ALLEMAGNE

Le Bayern concède sa 3e défaite de la saison

Le Bayern Munich a concédé samedi à Francfort sa troisième défaite de la saison (2-1) en Bundesliga, la deuxième en 2021, à trois jours de son 8es de finale en Ligue des champions face à la Lazio Rome. Daichi Kamada (1-0, 12e) et Amin Younes (2-0, 31e) ont récompensé l'Eintracht de son début de match quasi-parfait. En deuxième période, le "Rekordmeister" a marqué par l'inévitable Robert Lewandowski, auteur de son 26e but de la saison en championnat. Francfort reste quatrième (à égalité de points avec le 3e Wolfsburg) mais revient à sept points du Bayern.

R.S

FOOTBALL / CAN-2021

La sélection algérienne U17 en regroupement à Alger

La sélection algérienne des moins de 17 ans est en regroupement depuis samedi dernier au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), pour un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'à vendredi, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce stage s'inscrit dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN U17), prévue du 13 au 31 mars au Maroc et dont le tirage au sort sera effectué mercredi en Mauritanie, en marge de la CAN U20.
Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), dix autres pays ont validé leur billet pour la phase finale : l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie, le Sénégal et la Zambie.
Le sélectionneur national, Mohamed Lacete, a retenu un groupe de 23 joueurs pour ce stage, qui sera suivi de deux joutes amicales, les 3 et 7 mars contre la sélection U17 de Côte d'Ivoire.

LES 23 JOUEURS RETENUS

Boumenguche Abdelaziz (Acédémie de la FAF), Hamza Boualem (USM Alger), Boudedja Amayes (JS Kabylie), Zaoui Salah-Eddine (Académie de la FAF), Hanfoug Fouad (CR Belouizdad), Zakaria Aït Ziane (ES Sétif), Mohra Abderrezzak (DRB Tadjenanet), Bouzahzah Ouanisse (Académie de la FAF), Benahmed Zine-Eddine (RC Relizane), Lalam Abdelghani (Paradou AC), Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), Mohamed Kerroum (Académie de la FAF), Brahim Belas (CR Belouizdad), Akhrib Lahlou (JS Kabylie), Djelalda Mohamed (Paradou AC), Garat Anes (Paradou AC), Khoumani Abdelhak (JS Saoura), Zaïmèche Rafik (Paradou AC), Omar Mohamed Rafik (Académie de la FAF), Nadji Bouchaoui (MC Alger), Benallal Mohamed (JS Saoura), Redouani Chems-Eddine (JS Bordj Ménael) et Cherdoudi Brahim El Khalil (ASO Chlef).

R S

FOOT / LIGUE 1 (14E JOURNÉE)

L'OM freiné par Paradou, la JS Saoura sur le podium

La JS Saoura s'est provisoirement emparée de la troisième marche du podium, en ramenant une large victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef (6-0), samedi, lors de la 14e journée de Ligue 1, ayant vu la révélation de ce début de saison, l'Olympique Médéa connaître un coup d'arrêt face au Paradou AC (2-1).
La JS Saoura sous la direction de son entraineur intérimaire Mustapha Djalit qui a succédé à Meziane Ighil, a signé le score le plus large de journée contre l'ASO grâce notamment à un doublé Hamza Zaïdi. Avec 26 points au compteur, la JSS revient à une longueur de l'Olympique Médéa (2e), qui s'est inclinée à Alger devant le Paradou AC (2-1). L'OM qui restait sur une belle série pensait avoir fait le plus difficile en ouvrant le score par Khalfallah (45'+5), mais c'etait sans compter sur l'abnegation et surtout le talent des jeunes Pacistes, lesquels ont renversé leur adversaire grâce à Boucif (46') et Messibah (73' sp).
En dépit de cette défaite, l'OM reste co-leader avec l'ESS Sétif (27 points), mais avec deux matchs en plus par rapport à l'Aigle noir, qui se consacre actuellement à la Coupe de la Confédération. Autre bonne opération réalisée ce samedi, celle du WA Tlemcen, qui a su profiter de l'avantage du terrain pour remporter une importante victoire contre la lanterne rouge le CA Bordj Bou Arréridj (3-1) et grâce auquel il se hisse provisoirement à la 13e place avec 14 points, au moment où les Criquets restent scotchés à la 20e et dernière position avec seulement quatre unités au compteur. Vendredi, en ouverture de cette 14e journée, c'est le MC Oran qui avait tiré le meilleur profit des matchs joués ce jour-là, car il avait réussi une belle remontée au classement général, après sa précieuse victoire chez le CS Constantine (3-1), et qui l'avait provisoirement hissé sur la troisième marche du podium, avec 24 points, avant que la JSS ne l'en évince ce samedi, après sa large victoire à Chlef.
De son côté, l'USM Alger, qui s'était présentée à Biskra avec la ferme intention de se racheter de sa précédente défaite à domicile contre l'AS Aïn M'lila, a essuyé un nouveau revers, en s'inclinant sur un but de Hamza Salem à la 51e. Un résultat qui arrange les affaires des gars des "Ziban", désormais ex aequo avec le CSC à la 15e place avec 13 points pour chaque club, alors que les "Rouge et Noir" restent figés dans leur 10e place, avec 18 unités au compteur.
Enfin, dans le bas de tableau, le duel des mal-classés NA Hussein Dey - USM Bel-Abbès s'est terminé sans vainqueur (1-1). Les choses avaient pourtant bien démarré pour les locaux qui ont réussi à débloquer la situation dès la 13e minute grâce à un penalty de Rachid Nadji. Mais à force d'insister, les visiteurs ont eux aussi réussi à obtenir un penalty à la 70e, transformé par l'attaquant Ali Haroun (1-1).
La 14e journée a été amputée de quatre rencontres reportées en raison des obligations africaines du CR Belouizdad et le MC Alger en Ligue des champions et l'ES Sétif et la JS Kabylie en Coupe de la Confédération.

R.S

FOOT / LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS)

Khalfallah rejoint Beldjilali en tête

L'attaquant de l'Olympique Médéa Hicham Khalfallah, auteur d'un but samedi lors de la défaite concédée en déplacement face au Paradou AC (2-1), a rejoint le milieu offensif de l'ASO Chlef Kaddour Beldjilali, en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 algérienne de football, avec 7 buts chacun, à l'occasion de la 14e journée. Considéré comme l'un des attaquants les plus en verve ces dernières journées, Khalfallah (29 ans) a ouvert le score, avant que son équipe ne marque le pas par la suite, concédant sa première défaite depuis dix journées. Khalfallah restait sur un doublé signé lors de la victoire à la maison face au NA Husseïn-Dey (2-1), lors de la 13e journée. De son côté, Beldjilali est resté muet lors du naufrage de son équipe à domicile face à la JS Saoura (0-6). Beldjilali et Khalfallah sont talonnés de près par Hamza Koudri (USM Alger) et Billel Zaïdi (JS Saoura), avec 6 buts chacun.
Dans ce classement des buteurs, le quatuor de tête est suivi par trois joueurs qui comptent cinq buts chacun : Hamza Belahouel (CR Belouizdad), Mohamed Amine Amoura (ES Sétif) et Adil Djabout (AS Aïn M'lila).
Cette 14e journée a été tronquée de quatre rencontres : JSM Skikda - MC Alger, ES Sétif - AS Aïn M'lila, NC Magra - CR Belouizdad et JS Kabylie - RC Relizane, reportées en raison de l'engagement du MCA, du CRB, de la JSK et de l'ESS dans les compétitions africaines interclubs. Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs buteurs lors de la saison 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus. Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Tiaïba (AS Aïn M'lila puis Al-Taee Hail/Arabie saoudite) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal et Al-Wakrah/Qatar) avec 10 buts chacun.

R S

Brèves

FOOT / TRANSFERT/ O.BÉJA

L'Algérien Ibrahim Farhi engagé jusqu'à la fin de la saison

L'O.Béja a annoncé ce samedi, sur sa page officielle Facebook, qu'il vient de s'attacher les services du joueur algérien Ibrahim Farhi Benhalima, jusqu'à la fin de la saison en cours. L'Algérien (23 ans) figurait parmi les joueurs recrutés l'été dernier par le Club Africain mais qui n'ont pas été qualifiés à cause de la sanction d'interdiction de recrutement infligée au club tunisois par la fédération internationale de football. L'ancien joueur de l'USM Alger et de la JS Saoura (Algérie) occupe le poste de milieu offensif. Deux autres joueurs algériens signataires au Club Africain, sont également concernés par la sanction d'interdiction de recrutement. Il s'agit de Chérif El Ouzzani (ex-MC Alger) et Benayada (ex-CS Constantine).

R.S

FOOT / LIGUE 2 (2E JOURNÉE)

L'US Chaouia et le CR Témouchent confirment, regroupement en tête du groupe Centre

L'US Chaouia (Est) et le CR Témouchent (Ouest) ont pris la tête de leurs groupes respectifs en enchainant avec un deuxième succès de rang, à l'occasion de la 2e journée de Ligue 2 de football, disputée vendredi et samedi, alors que quatre équipes se partagent la tête du classement du groupe Centre.
A l'Est, l'US Chaouia qui a battu le NRB Teleghma (1-0) lors de la journée inaugurale, a enchainé avec un deuxième succès de suite, en s'imposant dans le derby des Aurès devant le MSP Batna (1-0). A la faveur de cette victoire en déplacement, l'USC prend seul la tête du classement avec 6 points. Le choc de cette journée, entre le MO Constantine et l'USM Annaba, s'est soldé par un score vierge qui n'avantage aucune des deux équipes, toujours à la recherche de leur premier succès de la saison. En revanche, deux équipes ont réussi à décrocher leur première victoire de la saison. Il s'agit du CRB Ouled Djellal et du NRB Teleghma, vainqueurs respectivement devant le HB Chelghoum Laïd (2-1) et MC El Eulma (2-0). Dans le groupe Ouest, le CR Témouchent, vainqueur en déplacement contre l'IRB El Karma (2-1), confirme son statut de sérieux prétendant à l'accession en décrochant une deuxième victoire consécutive, alors que la JSM Tiaret s'est inclinée à domicile face à l'ASM Oran (1-2). Le MC Saida, un autre prétendant à l'accession, a été tenu en échec à domicile par le MCB Oued Sly (1-1). Dans les autres rencontres du groupe Ouest, l'OM Arzew et le SKAF Khemis se sont imposés à domicile, respectivement, devant l'US Remchi (1-0) et le CRB Ain Oussera (1-0). Dans le groupe Centre, dont les rencontres ont été disputées vendredi, quatre équipes, à savoir, le RC Kouba, l'ES Ben Aknoun, l'USM El Harrach et la JSM Béjaïa, occupent conjointement la tête du classement avec 4 points au compteur. Tenus en échec lors de la 1ere journée, l'USM El Harrach et la JSM Béjaia ont réussi à décrocher leur première victoire de la saison, en s'imposant respectivement devant l'Amel Boussaâda (1-0) et l'USM Blida (2-1) dont c'est la seconde défaite de suite. Vainqueur en déplacement lors de la 1ere journée, le RC Kouba a marqué le pas lors de la réception du MO Béjaia (1-1), alors que l'ES Ben Aknoun est revenu avec le point du match nul lors de son déplacement à Ouargla, face au CR Béni Thour (0-0). De son côté, le WA Boufarik a décroché sa première victoire en battant le WR M'sila (1-0). La 3e journée de la Ligue 2 aura lieu les 26 au 27 février. Les matchs du groupe Ouest sont prévus vendredi, alors que ceux de l'Est et du Centre se tiendront samedi.

R.S

AFRIQUE DU SUD

Trois malfaiteurs tués dans une fusillade à l'est

Trois gangsters ont été tués samedi par la police sud-africaine dans une fusillade survenue dans la province du KwaZulu-Natal, à l'est du pays, a indiqué la police locale.
L'incident a eu lieu lorsque plusieurs hommes armés à bord d'un véhicule ont ouvert le feu sur les occupants d'un taxi, blessant cinq passagers, a déclaré le porte-parole de la police provinciale, Jay Naicker.
Les suspects ont également tiré sur les policiers qui sont intervenus après avoir entendu les coups de feu, a ajouté Naicker, notant que leur véhicule s'est renversé dans un fossé en essayant de fuir les lieux.
Vendredi, le ministre sud-africain de la Police, Bheki Cele, a révélé que les meurtres ont continué à augmenter en Afrique du Sud, enregistrant une hausse de 6,6% durant le 4e trimestre de 2020.
Par ailleurs, a-t-il souligné, un total de 12.218 personnes ont été violées entre octobre et décembre de l'année dernière, soit une augmentation de 1,5% avec 181 cas supplémentaires.

NOUVELLE-ORLÉANS (ETATS-UNIS)

3 morts et deux blessés dans une fusillade

Une personne est entrée samedi dans un magasin d'armes à feu et un stand de tir dans la banlieue de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat américain de Louisiane, et a tué deux personnes.
La fusillade a eu lieu vers 15H00 (21H00 GMT) au Jefferson Gun Outlet de Metairie, un lieu désigné par le recensement dans la paroisse de Jefferson en Louisiane, selon le bureau du shérif local.
Après avoir échangé des coups de feu avec "plusieurs autres personnes", le tireur est également décédé, selon un communiqué de presse. Deux autres personnes ont été blessées sur le parking. Elles ont été transportées dans un hôpital local pour y être soignées et leur état était stable, a déclaré le shérif de la paroisse Joseph Lopinto.
Les autorités ont également signalé que des dizaines de policiers de plusieurs juridictions ont convergé sur les lieux du crime.

IRAK

Tirs de roquettes contre une base aérienne durant un raid antiterroriste

Des roquettes ont été tirées samedi contre une base aérienne irakienne au nord de Bagdad, blessant un employé irakien d'une entreprise américaine en charge de la maintenance de F-16, ont indiqué des sources de sécurité.
Les tirs ont eu lieu au moment où les forces irakiennes aidées de tribus locales menaient une opération contre une cellule du groupe terroriste Etat islamique (EI) à Tarmiyah, également au nord de Bagdad, durant laquelle cinq terroristes et deux membres de tribus ont été tués selon un communiqué militaire irakien.
Les avions F-16 irakiens à la base de Balad soutenaient l'opération en cours à Tarmiyah, 60 km plus au sud, au moment des tirs de roquettes, ont indiqué des sources de sécurité irakiennes.
Une roquette a touché une partie de la base hébergeant des employés de Sallyport, la société en charge de l'entretien des avions F-16 achetés par l'Irak, ont-elles ajouté. "Un employé irakien a été blessé", selon l'une des sources.
Une deuxième roquette a visé une piste de la base et une troisième est tombée dans les bois à proximité, d'après les mêmes sources.
Un communiqué succinct de l'armée irakienne a fait état de quatre roquettes tirées sur la base.
Ces tirs n'ont pas été revendiqués dans l'immédiat.
L'armée irakienne a aussitôt riposté en tirant à l'artillerie en direction de l'origine des tirs, à 12 km à l'est de la base, a ajouté l'une des sources de sécurité. Il est rare que l'armée irakienne riposte aussi rapidement.

NUCLÉAIRE

Le chef de l'AIEA à Téhéran avant une échéance cruciale

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, est arrivé samedi à Téhéran, à la veille d'une échéance fixée par l'Iran pour la levée des sanctions américaines.
La date limite du 21 février a été décidée par le Parlement iranien pour restreindre certaines inspections de l'AIEA sur des installations non nucléaires, y compris des sites militaires suspects, si les Etats-Unis ne levaient pas leurs sanctions imposées par la précédente administration de Donald Trump en 2018.
Une éventuelle limitation des inspections entrerait en vigueur mardi, a précisé samedi le président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Akbar Salehi. L'Iran a néanmoins souligné qu'il ne cesserait pas de collaborer avec l'AIEA, le "chien de garde nucléaire" de l'ONU, et n'expulserait pas ses inspecteurs.
Ces inspections sont prévues par l'accord international de 2015, censé encadrer le programme nucléaire iranien, accord duquel M. Trump a retiré unilatéralement les Etats-Unis en 2018 en rétablissant les sanctions américaines qui étranglent l'économie iranienne.
Rafael Grossi a été reçu à Téhéran par l'ambassadeur d'Iran auprès de l'AIEA, Kazem Gharibabadi, et un responsable de l'OIEA, Behrouz Kamalvandi, a tweeté M. Gharibabadi.

ESPAGNE-EGYPTE

Nouvel exercice maritime conjoint en mer Rouge

Les marines égyptienne et espagnole ont effectué des manœuvres militaires conjointes en mer Rouge, a annoncé samedi l'armée égyptienne dans un communiqué.
Cet exercice conjoint est le deuxième de ces derniers jours, après un exercice similaire organisé par les deux marines le 14 février, également en mer Rouge.
Selon le communiqué, l'exercice comprenait diverses activités, notamment la réalisation de formations de navigation, la surveillance de navires suspects, le transport de nuit, l'atterrissage d'hélicoptères sur des héliplates-formes d'unités marines et d'autres encore.
L'armée égyptienne a également souligné l'importance de ces exercices conjoints "pour consolider les relations bilatérales égypto-espagnoles et améliorer les horizons de la coopération militaire entre les deux pays, ce qui contribue efficacement au maintien de la sécurité et de la stabilité maritimes dans la région".

BIRMANIE

Le secrétaire général de l'ONU condamne "l'usage de la force meurtrière"

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a condamné dans la nuit de samedi à dimanche "l'usage de la force meurtrière" en Birmanie, où les forces de sécurité ont ouvert le feu samedi sur des manifestants anti-coup d'Etat, faisant deux morts.
"Je condamne l'usage de la violence meurtrière en Birmanie", a écrit M. Guterres sur Twitter. "L'usage de la force meurtrière, de l'intimidation et du harcèlement contre des manifestants pacifiques est inacceptable", a-t-il poursuivi.
"Chacun a le droit de se rassembler pacifiquement. J'appelle toutes les parties à respecter les résultats de l'élection et à revenir à un gouvernement civil", a ajouté le chef de l'ONU.
Deux manifestants ont été tués et une trentaine blessés samedi à Mandalay, dans le centre de la Birmanie, par des tirs des forces de l'ordre lors d'un rassemblement anti-junte, les violences les plus sévères depuis le coup d'Etat du 1er février.
Cette escalade de la violence est intervenue au lendemain de la mort d'une épicière de 20 ans, Mya Thwate Khaing, blessée par balles le 9 février.

SAHARA OCCIDENTAL

Escalade des violations graves de l'occupant marocain

La Coordination sahraouie des associations et comités des droits de l'Homme a fait état, dans son dernier rapport, de l'escalade continue des violations graves et systématiques de l'occupant marocain commises contre des civils sahraouis désarmés, rappelant l'interdiction d'entrée des organisations internationales des droits de l'homme dans les territoires occupés pour relever ces violations.

Dans ce rapport dont une copie est parvenue à l'APS, la Coordination sahraouie a passé en revue la chronologie des pratiques de répression menée par le régime du Makhzen à l'encontre des civils sahraouis sans défense, en quête de leur droit à l'autodétermination, mettant en avant la privation des Sahraouis du droit au rassemblement et aux manifestations pacifiques voire de tout moyen d'expression. Les violations commises par les forces marocaines, qui tentent par tous les moyens d'imposer le blackout et d'étouffer la résistance, fragilisant ainsi les droits et libertés, rapporte le même document.
De surcroît, tout individu désirant manifester qu'il soit homme ou femme, vieux ou jeune et même les personnes handicapées, sont victimes de violences et de répression. Les autorités de l'occupation surveillent de près les activistes, en leur imposant un bouclage et en faisant pression sur tout mouvement tenu ou prévu.
Par ailleurs, les détenus sahraouis souffrent, dans les geôles marocaines, de toute forme de violence, de privation de leur droit aux soins, de l'abandon et de la discrimination, souligne la Coordination sahraouie.
Après avoir tiré la sonnette d'alarme sur l'interdiction d'entrée de la presse mondiale et des organisations de défense des droits de l'homme dans les territoires sahraouis, elle a estimé que ces pratiques sont contraires aux dispositions des chartes internationales des droits de l'Homme, voire une violation flagrante des engagements internationaux.
Depuis la violation du cessez-le-feu et le début des agressions menées par le Maroc dans la zone tampon d'El-Guerguerat, plusieurs exactions ont été enregistrées contre les détenus sahraouis victimes de la répression et des pratiques discriminatoires, dont certains observent une grève de la faim pour dénoncer les sévices endurées à l'intérieur des geôles marocaines.

Condamné à une peine de 25 ans de prison ferme, le détenu civil sahraoui, Mohamed Lamin Abidin Heddi, également membre du groupe "Gdeim Izik", mène depuis un moment déjà "la bataille des estomacs vides", a rappelé la Coordination sahraouie.
Dans son troisième rapport, la Coordination des associations et comités des droits de l'Homme a affirmé que toutes les villes sahraouies occupées subissaient un bouclage militaire marocain inique", citant l'exemple de la militante Sultana Khaya qui subit, depuis son retour d'Espagne, une campagne de harcèlement sans précédent.
Sultana Khaya, les membres de sa famille voire même les personnes solidaires qui lui rendent visite sont exposés, au quotidien, aux violences commises par les forces de l'occupant marocain qui, le 13 février courant, se sont sauvagement pris à Sultana et à sa sœur.

R.I

PRÉSIDENTIELLE EN ÉQUATEUR

Le socialiste Arauz face au conservateur Lasso au second tour

Selon les résultats définitifs, proclamés par le Conseil national électoral équatorien, dans la nuit de samedi à hier, le poulain de l'ex-président, Andrés Arauz, et l'ex-banquier Guillermo Lasso s'affronteront au second tour de l'élection présidentielle prévu le 11 avril.
Le socialiste Andrés Arauz, dauphin de l'ex-président Rafael Correa, et le conservateur Guillermo Lasso s'affronteront au second tour de l'élection présidentielle prévu le 11 avril en Équateur, pays en proie à une crise économique aggravée par la pandémie.
Le jeune économiste Andrés Arauz s'est placé en tête du premier tour du 7 février avec 32,72 % des voix contre 19,74 % à l'ex-banquier de droite Guillermo Lasso et 19,39 % au leader indigène de gauche Yaku Perez.
Ces résultats définitifs, proclamés par le secrétaire du Conseil national électoral (CNE), Saæntiago Vallejo, dans la nuit du samedi 20 à hier, ont été approuvés par quatre des cinq membres du CNE présents, à l'issue d'une longue session initiée samedi matin et qui s'est achevée tard dans la nuit.
Le vainqueur du second tour succèdera au président sortant Lenin Moreno, ex-allié du président Correa (2007-2017), qui ne se représentait pas et terminera son mandat de quatre ans le 24 mai.
L'avocat écologiste Yaku Perez, candidat du parti Pachakutik, bras politique du mouvement indigène, a dénoncé une fraude en faveur de son adversaire de droite, qui l'a devancé de peu.
"Au 3e jour (du décompte préliminaire) nous étions à la deuxième place et au 4e jour, ils nous mettent à la troisième place. C'est de la fraude !", a-t-il affirmé samedi depuis Riobamba (sud).
Le leader indigène avait demandé, en vain, un nouveau décompte des voix au CNE et il pourrait désormais légalement contester devant la justice ces résultats définitifs du premier tour, auquel ont participé 16 candidats.
Le centriste Xavier Hervas, du parti Alliance démocratique, s'est placé quatrième avec 15,68 %, les autres candidats étant autour de 2 %.
"Aujourd'hui, la démocratie a triomphé. Nous allons à ce second tour avec énergie et optimisme", a affirmé Guillermo Lasso, dans un communiqué publié après la proclamation des résultats définitifs.
Ce conservateur, âgé de 65 ans et qui se présente pour la troisième fois à la présidentielle sous la bannière de son mouvement Créer des opportunités (Creo, droite), est le principal opposant à Rafael Correa.
Il avait été vaincu dès le premier tour en 2013 face à l'ancien président, puis à nouveau battu en 2017 mais de seulement deux points au second tour par Lenin Moreno.
Outre un affrontement entre la gauche et la droite, "s'annonce la lutte corréisme-anticorréisme", a déclaré à l'AFP le politologue Esteban Nichols de l'université andine Simon Bolivar, selon lequel Lasso va devoir "chercher des alliances avec des antagonistes" tels que les partisans de Perez et de Hervas.
Andrés Arauz, 36 ans, ancien ministre de Correa et candidat de la coalition Union pour l'espérance (Unes, gauche), n'a pas réussi à l'emporter dès le premier tour comme son mentor en 2009 et 2013, faute d'avoir la majorité des voix plus une ou au moins 40 % des voix avec dix points d'avance sur le suivant. Selon Esteban Nichols, il a capté l'électorat de l'ancien président, qui vit en Belgique, pays de son épouse, depuis son départ du pouvoir et a été condamné l'année dernière par contumace à huit ans de prison pour corruption.
"Par lui-même, il ne génère pas de voix. Les gens ont voté pour Correa", a estimé l'analyste.

R.I

PRÉSIDENTIELLE AU NIGER

7,4 millions d'électeurs appelés aux urnes pour le second tour

Quelque 7,4 millions d'électeurs nigériens sont appelés, hier, à voter au second tour d'une présidentielle qui oppose le candidat du pouvoir, l'ancien ministre Mohamed Bazoum, sorti largement vainqueur du premier round, et l'ancien président Mahamane Ousmane.
Malgré l'insécurité qui règne au Niger, quelque 7,4 millions d'électeurs sont appelés, hier, à trancher le face-à-face qui oppose au second tour de la présidentielle le favori Mohamed Bazoum, fidèle du président sortant Mahamadou Issoufou, et l'opposant Mahamane Ousmane, ancien chef de l'État.
Le scrutin, qui concerne moins de la moitié des quelque 22 millions de Nigériens pour la plupart trop jeunes pour voter, doit se dérouler entre 8 h (7 h GMT) et 19 h (18 h GMT).
Tenir le vote sur l'ensemble du territoire sera sans doute le principal défi de ce scrutin tandis que l'insécurité sévit à l'ouest avec des attaques de groupes jihadistes affiliés à l'organisation État islamique et à l'est avec des attaques des jihadistes nigérians de Boko Haram.
"Des milliers" de soldats ont été déployés pour sécuriser le scrutin, "surtout dans les zones exposées à l'insécurité", a assuré un haut responsable du ministère de la Défense.
Presque deux mois après le premier tour du 27 décembre, les Nigériens devront choisir entre les deux candidats qui se sont qualifiés : Mohamed Bazoum, qui a bénéficié lors de la campagne de l'imposante machine du parti au pouvoir, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS), et le challenger Mahamane Ousmane, ancien président entre 1993 et 1996.
Dans un pays rompu aux alliances politiques qui changent constamment mais y sont essentielles pour devenir chef d'État, d'importantes formations politiques ont rejoint entre les deux tours le camp présidentiel, donnant mathématiquement la coalition formée autour de Bazoum gagnante. Notamment, celles des 3e et 4e du premier tour, Seïni Oumarou et Albadé Abouba.
Mais certains doutent du report effectif des voix de ces partis. "C'est très loin d'être gagné", a dit à l'AFP Ibrahim Yahya Ibrahim, chercheur à International Crisis Group (ICG).
Si le vote dans la capitale est historiquement acquis à l'opposition, celui de la seconde ville du pays, Zinder (sud-est), est sujet à débats : cette région, important bassin électoral, est le fief des deux candidats qui y ont passé les derniers jours de la campagne pour tenter de convaincre leurs électeurs.
"Le résultat à Zinder sera déterminant pour l'issue du scrutin", a dit à l'AFP un observateur avisé de la politique locale, sous couvert d'anonymat.
Quelques dizaines d'observateurs de la Communauté économique d'Afrique de l'ouest (Cédéao) ont été déployés pour surveiller la bonne marche du scrutin.
Si l'opposition boycottait sa participation à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) au premier tour, elle l'a finalement rejointe pour le second. "Tout est en place pour que le scrutin soit transparent", indique une source proche du parti au pouvoir, qui rappelle que la campagne s'est déroulée dans le calme et sans heurts.
Nonobstant, peu d'entrain des populations a été observé. Lors du premier tour, 69,7 % des électeurs s'étaient rendus aux urnes. Le président actuel Issoufou, 68 ans, ne se représentait pas à l'issue de ses deux mandats constitutionnels, contrairement à de nombreux chefs d'État africains qui s'accrochent au pouvoir.

R.I.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De La Sante Et De La Population et de la reforme hospitalière

Etablissement Public Hospitalier De sobha -hôpital Sayeh Mohamed

N° FISCALE:000702089018446

* AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/E.P.H SOBHA/ 2021

Conformément à l'article N°62 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés public L'établissement public hospitalier de sobha lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour les lots suivants :

LOTN 01:CONSOMMABLES D'HÉMODIALYSE

LOT N 02: MEDICAMENTS D'HÉMODIALYSE

LOT N 03: REACTIFS DE LABORATOIRE

LOT N 04:CONSOMMABLES DE LABORATOIRE

LOT N 05: PANSEMENTS

LOT N 06: ANTISEPTIQUES

LOT N 07: REACTIFS POUR AUTOMATE MINDRAY S-30

LOT N 08: AUTRE CONSOMMABLES

La Fourniture de produits de dialyse et autres produits pharmaceutiques pour L'année 2021
Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offre et ayant l'agrément du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés contre paiement de la somme de 3000,00 dinars auprès le régisseur de l'établissement public hospitalier de sobha.
Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Condition de participation
- Camion frigorifique pour les lots suivants 02-03-06-07 et pour les lots : 01-04-05-08 (MOYEN DE TRANSPORT AMENAGEE)
- L'agrément du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.
- Les bilans financiers des trois derniers exercices 2017/2018/2019 à un rythme du moyen plus de 10 000 000 DA pour l'année 2017/2018/2019 Certifies par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes est soumis à l'exclusion

1- Le Dossier De Candidature Contient :

. Une déclaration de candidature et Déclaration de probité dument datée, remplie et signée selon modèle ci-joint
.Copie du statut pour les sociétés.
. Copie de la délégation de pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise le cas échéant.
. Une copie de l'extrait de rôle (néant) .
. Une copie de c20
. Une copie de l'attestation de : CNAS et CASNOS
. Un casier judicaire N° 03
. Numéro ou carte de fiscal NIF et NIS
. Tous documents permettant d'évaluer : Les capacités professionnelles : (agrément et certificat de qualité, le cas échéant).
- Les capacités techniques : Moyens humains.
- Une copie de l'extrait de registre du commerce électronique

2-3-L'offre technique :
- Une déclaration à souscrire selon le modèle annexé au présent cahier des charges dument remplie datée et signée par les soumissionnaires,
- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention« lu et accepté » daté et signé par le soumissionnaire.
• Engagement de livraison des marchandises.
. mémoire technique justificatif.
Les cocontractants sont tenus de présenter les échantillons des produits indiqués dans le cahier de charge
3-L'offre financière :
- Lettre de soumission selon le modèle ci joint dûment remplis et signée et cachetée.
• Bordereau des prix unitaires dûment rempli. signé et cacheté.
. Détail quantitatif et estimatif dument rempli, signé et cacheté.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE » ou «OFFRE FINANCIERE** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :
Appel D'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales
N° 02 / EPH SOBHA CHLEF/ 2021
La Fourniture de produits de dialyse et autres produits pharmaceutiques pour L'année 2021
A Monsieur Le Directeur De L'établissement Public Hospitalier De sobha-Chlef.
A Ne Pas Ouvrir Que Par La Commission D'ouverture

Des Plis Et D'évaluation Des Offres *
Le délai de préparation des offres est fixé à Quinze jours 15 jours à partir de la première parution de cet avis dans la presse ou le (BOMOP)

* le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour de ce délai avant 14h00 et s'il coïncide aves un jour férié ou un jour de repos légal à la Durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. *l'ouverture des plis techniques et financiers s' effectuera ce même jour à 14h00 en présence des soumissionnaires qui sont invités a y Assister *les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix 90 jours plus le délai de préparation des offres.

Sobha le 21 Février 2021

LA NATION 22/02/2021 — ANEP 2116003397

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE, DES MARCHES ET PROGRAMMES
NIF : 097417019057223

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public. et suite a l'évaluation de l'opération: Realisation Ouvertures des Pistes (300 km) 34 lots a la wilaya de Djelfa objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales 2ème fois N°05/Dal /salmp/2019,publier au BOMOP et dans les journaux « Peuple en arab» au 15/12/2019 et dans «la nation » en français au 11/12/2019, le wali de la wilaya de Djelfa - Direction de L'administration Locale lance un avis d'attribution provisoire comme suite :

Observation	Délai de réalisation	Montant TTC DA Corrigé	Montant TTC DA	Note d'offre technique	Lot	Entreprise retenu	N°
Moins disant qualifie	3 j/km	8 156 855,00	8 156 855,00	36,33	8	ben arif kouider	1
Moins disant qualifie	2 j/km	4 727 375,00	4 727 375,00	38	9	cheref ben talb	2
Moins disant qualifie	4 j/km	5 387 500,00	5 387 500,00	39	13	seghir lakhder	3
Moins disant qualifie	1,5 j/km	10 275 650,00	10 275 650,00	38	14	gouissem thamer	4
Moins disant qualifie	33 j	10 495 800,00	10 495 800,00	34,13	15	choulter ahmed	5
Moins disant qualifie	5 j/km	8 324 050,00	8 324 050,00	36	16	labgaa mostafa	6
Moins disant qualifie	11 j	9 476 684,00	9 476 684,00	38,68	17	garadi mohamed	7
Moins disant qualifie	2 j/km	11 870 250,00	11 870 250,00	36	18	chaib othman ben affan	8
Infructueux					19		9
Infructueux					20		10
Moins disant qualifie	20 j	9 574 740,00	9 574 740,00	35	21	ben siliman khalifa	11
Moins disant qualifie	7 j/km	6 368 880,00	6 368 880,00	38	22	djouab mohamed lamine	12
Infructueux					23		13
Infructueux					24		14
Infructueux					27		15
Infructueux					28		16
Infructueux					29		17
Infructueux					30		18
Infructueux					31		19

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publics de la wilaya (secrétariat général) et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux .

LA NATION 22/02/2021 — ANEP 2116003388

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE AIN EL MELH
COMMUNE DE AIN FARES
N.F : 098428379067706 01

AVIS DAPPEL D'OFFRES OUVERT : AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE

Le président de l'assemblée populaire communale de Ain Fares lance un Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale pour la réalisation de projet suivant:

*** AMENAGEMENT URBAINE LES CITES ELNASSER - ELLMEDJAHDIN + ALLASTKLAL (ENROBE + TROTTOIRS) 1 éme TRANCHE**

* Les entreprises qualifiées en Travaux publique (activité principale) à la catégorie (05) et plus intéressées par cet appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges au niveau du bureau des marchés de la commune Ain Fares contre un paiement de 2000.00 DA.
Les offres doivent être obligatoirement accompagnés des pièces suivantes.

A. DOSSIER CANDIDATURE.
- Déclaration de candidature, datée et signée
- Déclaration de probité dument renseignée, datée et cacheté.
- Copie du Statuts pour les sociétés .
- Copie de Certificat de qualification et classification professionnelles en travaux publics (activité principale) catégorie (05) cinq ou, en cours de validité
- La liste des moyens matériels propres à l'entreprise, à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises, facture et le PV d'inventaire pour le matériel non roulant).
- La liste nominative des moyens humains avec des copies de pièces justificatives (attestations de succès ou diplômes. attestation CNAS valide)
- Références professionnelles, avec présentation de copies des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage des 03 dernières années
- Cahier d'instruction au soumissionnaire signée et paraphée
- Planning d'exécution des travaux

B OFFRE TECHNIQUE
- La déclaration à souscrire (renseignée, datée ci signée)
· Tout document permettant: d'évaluer l'offre technique un mémoire technique justificatif

Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite (écrite à la main) : « lu et accepté ».

C. OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission, dûment remplie, signée, et datée.
- Le Bordereau des Prix Unitaires (B.PU),dument rempli, signé, cacheté.
- Le Détail Quantitatif et Estimatif (D.Q.E). dument rempli, signé, cacheté.
- Le bordereau des Analyses de prix globale signée cacheté

Et doivent parvenir sous enveloppe extérieure qui contiendra trois enveloppes séparées ,l'une portant la mention :
DOSSIER DE CANDIDATURE et l'autre DOSSIER TECHNIQUE Et l'autre DOSSIER FINANCIER
AVIS D' APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE
capacités minimale pour la réalisation de projet suivant:

*** AMENAGEMENT URBAINE LES CITES ELNASSER - ELLMEDJAHDIN + ALLASTKLAL (ENROBE + TROTTOIRS) 1 éme TRANCHE.**

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 11 jours à partir de première parution de cet avis dans la presse nationale et le BOMOP la date de dépôt des offres correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres à partir 8h00 jusqu'á 14h00

- L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la commune de Ain Fares le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00
Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limitée de dépôt des offres .

Ain Fares le : 18 فيفري2021

LA NATION 22/02/2021 — ANEP 2116003385

NATURE

Des fourmis décorent leur nid avec les têtes de leurs ennemis

La minuscule fourmi Formica archboldi a pour habitude de décapiter des adversaires pourtant beaucoup plus grosses qu'elles et de décorer leur nid avec les crânes de leurs victimes. Mais comment font-elles ?

Les fourmis sont des êtres vivants fascinants. Depuis plusieurs décennies, nous savons que la fourmi Formica archboldi est réputée pour décapiter ses adversaires avant de déposer les crânes dans leur nid. Ce qui est étonnant, c'est qu'elles sont souvent beaucoup plus petites que leurs adversaires. Une récente étude pourrait lever le voile sur la raison qui les pousse à effectuer cet étrange rituel.

Une petite fourmi avec une arme dévastatrice

L'une de leurs victimes favorites est la redoutable Odontomachus, aussi appelée la fourmi "piège-à-mâchoire". Et pourtant, elle est beaucoup plus grosse qu'elle et possède d'énormes mandibules et un dard acéré.

Comment une petite fourmi peut-elle terroriser Odontomachus ? Dans une étude publiée en 2018 par Adrian Smith dans le International Journal for the Study of Social Arthropods, il est expliqué qu'elle prenait le dessus sur cet adversaire de taille en l'aspergeant massivement d'acide.

Presque toutes les fourmis de cette famille possèdent des sprays à acide mais habituellement, elles ne l'utilisent qu'en cas d'extrême danger. De son côté, la Formica archboldi n'hésite pas à l'utiliser pour attaquer. "On dirait juste qu'elles ont envie de se battre", explique Adrian Smith.

Une astuce pour prendre leur odeur ?

Dans son étude, Adrian Smith essaye de comprendre les relations entre la Formica archboldi et sa proie Odontomachus. En analysant les couches de cire odorantes — aussi appelées hydrocarbures cuticulaires — produites par cette fourmi, il découvre qu'elles correspondent à celles des Odontomachus. Il émet alors l'hypothèse qu'elles prennent l'odeur de leur proie pour prendre un avantage sur le combat. Mais Adrian Smith évoque une deuxième hypothèse, encore plus folle. Pour la comprendre, il faut savoir qu'une autre fourmi, appelée Polyergus, est connue pour s'en prendre aux colonies de Formica archboldi. Surnommées les "fourmis esclavagistes", elles kidnappent et lavent le cerveau de leurs victimes.

Une stratégie défensive ?

La reine fourmi esclavagiste tue la reine d'une colonie de Formica archboldi, puis s'immerge dans ses fluides corporels pour s'imprégner de son odeur. Grâce à cela, elle peut s'échapper en récupérant des œufs, qui plus tard formeront des fourmis capables à leur tour d'effectuer cette manoeuvre.

Pour éviter ces attaques des fourmis esclavagistes, les Formica archboldi pourraient donc essayer de modifier leur propre odeur, notamment en s'accaparant celle des Odontomachus. Ce pourrait être, selon Adrian Smith, l'une des raisons pour lesquelles ces petites fourmis ramèneraient les crânes de leurs ennemis dans leur nid. On pensait que cette habitude était offensive, guerrière, mais elle pourrait donc finalement n'être que défensive.

DÉCOUVERTE

Une perle à 330 000 dollars dans… un escargot de mer !

En Thaïlande, un pêcheur de 37 ans a trouvé une bouée abandonnée remplie de coquillages. Ce qu'il a trouvé dessus va lui changer la vie.

C'est une histoire qui commence à faire le tour du monde. Et pour cause. Le 27 janvier dernier, dans la ville thaïlandaise de Nakhon Si Thammarat, une famille de pêcheurs a vu sa vie basculer. Pour quelle raison ? C'est ce que l'on vous explique ici et dans la vidéo en tête de notre article.

Il y a quelques semaines, un pêcheur de 37 ans aperçoit une bouée abandonnée dans l'eau. Il décide de la récupérer et aperçoit qu'elle est recouverte de coquillages. Il la ramène chez lui et accompagné de son frère et de son père, il commence à extraire les coquillages.

Une découverte incroyable

Jusqu'ici, rien d'anormal. Mais ne vous inquiétez pas, l'extraordinaire va vite arriver. Dans l'un des escargots de mer présents sur la bouée, le père de famille a découvert un trésor exceptionnel : une grosse perle orange. Il s'agit d'une perle de Melo, extrêmement rare, que l'on retrouve exclusivement dans les eaux asiatiques.

Cette magnifique perle pèse 7,68 grammes et ressemble à un œuf de caille orange. Bien évidemment, son prix est bien plus élevé que celui d'un œuf de caille. En contact avec un acheteur chinois, la famille thaïlandaise pourrait vendre la perle découverte par hasard dans un escargot de mer contre la somme de... 332 000 dollars, soit environ 274 000 euros.

Un rêve prémonitoire et une vie changée

Une sacrée somme qui s'explique par la rareté de cette perle : en effet, seulement un peu plus de 200 de ces perles seraient recensées dans le monde entier. Une trouvaille et une vente qui vont donc changer la vie de cette modeste famille thaïlandaise. Le pêcheur de 37 ans s'est d'ailleurs confié à ce sujet : "L'argent ne changera pas seulement ma vie, il changera mon destin. Toute ma famille aura une vie meilleure".

Il explique également qu'il avait fait un rêve prémonitoire quelques jours auparavant. Ce rêve, le voici : "Un vieil homme en blanc avec une longue moustache m'a dit de venir à la plage pour que je puisse recevoir un cadeau. Je pense qu'il m'a amené à trouver la perle". Pour voir à quoi ressemble cette perle orange, rendez-vous dans la vidéo en tête de notre article.

TEXAS

4700 tortues ont été retrouvées frigorifiées

Vous avez bien lu. 4700, c'est le nombre de tortues de mer secourues mercredi 17 février par des volontaires au Texas. Un sauvetage surprenant. Depuis plusieurs semaines, une vague de froid sévit sur l'État du Texas. À tel point que des millions de Texans se sont retrouvés sans électricité et par conséquent, sans chauffage. Mais ce ne sont pas les seuls à avoir été surpris par ce froid. Près de 5000 tortues marines se sont échouées sur les côtes sud du Texas assommées par le froid.

Totalement étourdies

Chaque année, ce sont entre 100 et 500 tortues qui s'échouent au large des côtes sud du Texas comme l'explique Wendy Knight, la directrice exécutive de Sea Turtle Inc à Reuters. Cette année, ce sont près de 4700 tortues de mer qui ont été retrouvées, échouées sur les plages de South Padre Island. Peu habituées à ces températures extrêmement basses, ces tortues qui ont le sang froid, étant incapables de réguler la température de leur corps, ont été victimes d'hypothermie provoquant un état de léthargie et une incapacité à se déplacer.

Un hiver pas comme les autres

Pour les aider à lutter contre ce froid, de nombreux volontaires dont de nombreux bénévoles de Sea Turtle Inc, ont pris l'initiative d'amener ces tortues marines dans un centre de conférence afin qu'elles y soient à l'abri. Une salle qui grâce à un générateur fourni par SpaceX peut restaurer l'alimentation de son installation principale et chauffer l'eau pour les tortues. En effet, dans ce centre les animaux à sang froid ont été placés dans des bacs et des enclos. Elles y resteront le temps que l'eau retrouve une température plus agréable puisqu'elles ne peuvent pas vivre dans une eau glaciale. En provoquant une panne d'énergie au Texas, cette tempête hivernale a déjà tué plus de 21 personnes et plusieurs millions de Texans se sont retrouvés sans courant.

UNE PREMIÈRE

Un manchot jaune repéré aux États-Unis

Voici une découverte qui a de quoi nous laisser bouche bée. En Géorgie du Sud aux États-Unis, un photographe a découvert un manchot jaune. Il s'agirait d'une première !

La nature nous réserve de nombreuses surprises. Chaque jour, on en apprend un peu plus sur elle que cela soit sur la flore ou la faune. Et parfois, il arrive qu'elle nous offre des petits moments incroyables de découvertes. C'est un instant magique comme celui-ci que le photographe de la vie sauvage Yves Adams a vécu. Ce Belge de 43 ans a capturé des images d'un animal que l'on connaît tous : le manchot. Mais celui-ci avait une particularité singulière que l'on ne voit pas tous les jours...

Une couleur étonnante

Ce dernier a effectué un voyage de photographie pendant près de deux mois. Lors de celui-ci, il est passé par la baie des îles de Géorgie du Sud aux États-Unis. Il s'est alors rendu à Salisbury Plain, site de nidification de manchots. Lors de la visite de cet endroit, il a pu admirer des milliers d'animaux, mais il y en a un en particulier qui a attiré son attention ainsi que l'objectif de son appareil photo : un manchot jaune.

« Je n'avais jamais entendu parlé ou vu un manchot jaune avant. Il y a avait 120 000 oiseaux sur cette plage et il était le seul comme ça là-bas. Ils avaient tous l'air normal sauf lui. C'était vraiment quelque chose. C'était une expérience incroyable et unique. », a-t-il expliqué au Daily Mail. Notons que les images du photographe datent de décembre 2019 mais qu'il n'a dévoilé les clichés qu'il y a peu.

Pourquoi est-il jaune ?

Si ce manchot jaune est exceptionnel et semble être le premier de son genre à avoir été photographié, une question nous vient directement à l'esprit. Pourquoi a-t-il cette couleur ? Et bien Yves Adams aurait une hypothèse. D'après lui, il s'agirait de leucisme en d'autres termes d'albinisme. Les animaux peuvent souffrir de cette affection qui empêche la création de mélanine et donne un aspect particulier à leurs plumes ou pelage.

TÉLÉ VISION

M6 Cauchemar en cuisine

21h05

Le chef débarque chez Thierry et Amanda. Contrairement à son habitude, il a été surpris par la décoration "so british" ...

TF1 Je te promets

21h05

Florent ayant mis le cabanon familial en vente, les triplés doivent s'y rendre pour le vider.

C8 Gentlemen cambrioleurs

21h15

Brian Reader, ex-cambrioleur de haut vol, voit sa vie s'effondrer quand sa femme meurt des suites d'une longue maladie.

CANAL+ Paris Police 1900

21h07

Antoine Jouin découvre des éléments à charge contre Gabriel Sabran dans l'affaire du meurtre de Joséphine.

W9 Les aventuriers de l'Arche perdue

21h05

Professeur d'archéologie, Indiana Jones parcourt le monde à la recherche de trésors.

TMC The Dark Knight Rises

21h15

Après la capture du Joker, et la mort de Harvey Dent, la pègre de Gotham a été mise au pas par le commissaire Gordon et ses hommes.

France 2 Je voulais juste rentrer chez moi

21h05

Les corps sans vie de deux enfants sont découverts .Un garçon est condamné à la perpétuité.

Dwayne Johnson s'est fâché avec son père lorsqu'il lui a annoncé vouloir être catcheur

Dwayne Johnson se souvient très bien du jour où il a annoncé à son père qu'il avait décidé de devenir catcheur après avoir échoué à devenir footballeur professionnel. Une annonce qui avait attisé la colère du paternel qui, à l'époque, était encore connu dans le monde du catch sous le nom de Rocky Soulman Johnson.

Il lui paraissait inacceptable que son fils suive ses traces après avoir lutté toute sa vie pour gagner sa vie en tant que catcheur. « Nous avons eu la plus grosse dispute que peuvent avoir un père et un fils à ce sujet. En gros, il a dit, "Regarde autour de toi. Regarde ce que j'ai après toutes ces années et je veux plus pour toi". Et j'ai dit, "Je sais, et je comprends ça, mais j'ai l'impression que j'ai quelque chose à offrir". Et on s'est disputé encore et encore et encore », s'est souvenu la star de Jumanji.

« Mais finalement, il a dit, D'accord, je vais t'entraîner,. Une belle histoire que l'acteur mettra peut-être en scène dans une seconde saison de Young Rock, la série qu'il a créé pour NBC dans laquelle il relate sa jeunesse, de son enfance jusqu'à ses années en tant que footballeur à l'université.

Il s'agira aussi, pour Dwayne Johnson, de rendre hommage à son père disparu l'an dernier à l'âge de 75 ans. Rocky Soulman Johnson a officié à partir de la fin des années 60 jusqu'à sa retraite en 2008 et il est entré au Hall of Fame de la WWE en 2008. Rappelons enfin que la tradition n'est pas près de s'éteindre chez les Johnson puisque Simone, une des filles de la star, a décidé de devenir catcheuse !

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

Hommage à la Mémoire du "Ahmed Reda Houhou et Mohamed Boudia"

L'apport d'une élite d'artistes martyrs en faveur de la cause nationale mis en lumière Des chercheurs et des académiciens ont mis en avant, samedi, le rôle joué par une élite de chouhada de la Guerre de libération nationale dans les domaines du théâtre, poésie, art narratif et chant pour faire connaître la cause nationale et sensibiliser le peuple à la lutte pour la libération de l'Algérie.

Intervenant lors de la séance matinale d'un symposium organisée à la mémoire des chahid Ahmed Reda Houhou et Mohamed Boudia par le Théâtre National Algérien (TNA) sous le thème "Les Artistes Martyrs, dialectique de l'encre et du sang", Dr. Ahcene Tlilani a évoqué le rôle "actif" joué par une élite d'artistes martyrs de la guerre de libération et leurs contributions artistiques pour faire connaître la cause nationale et préserver l'identité algérienne, citant une douzaine dont les chahid Ahmed Reda Houhou, Ali Maachi, Rabie Bouchama, Mouloud Feraoun et Larbi Tebessi.

Lors de cette rencontre, inscrite dans le cadre de la commémoration de la Journée du chahid, le conférencier a rappelé le rôle de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), créée en 1958 en Tunisie, dans la médiatisation de la Guerre de libération et de ses valeurs humanitaires, à travers ses productions théâtrales "Vers la lumière", "Le sang des libres", "Les enfants de la Casbah" et "Les immortels".

Le conférencier a abordé, dans le cadre de l'activité des étudiants algériens en Tunisie, le théâtre joué en dialecte, notamment la pièce "La mort des tyrans" de l'écrivain Abdellah Rekibi, ainsi que l'expérience théâtrale en langue française, avec la pièce "Le cadavre encerclé" de l'écrivain Kateb Yacine. Déplorant la perte de nombreux textes du théâtre de la résistance, comme l'œuvre de Mustapha Lachraf "La dernière barrière" ainsi que plusieurs pièces de théâtrales radiophoniques de Salah Kherfi, il a plaidé pour la réhabilitation de ce patrimoine national. Pour sa part, le chercheur Idris Karkoua de l'université Sidi Bel Abbès a longuement évoqué l'expérience d'écriture du chahid de Ahmed Réda Houhou, marquée par la résistance et l'opposition à la pensée coloniale, notamment dans ses écrits littéraires, artistiques et journalistiques, mettant l'accent sur son théâtrale caricaturale.

Sa maîtrise de la langue française et son style satirique lui ont servi d'atouts pour dénoncer la situation dans laquelle était confiné le peuple algérien à tous les niveaux tout en échappant à la censure de l'occupant français, a relevé le conférencier soulignant l'interaction entre son instruction, sa maturité politique et son militantisme dans son expérience théâtrale et artistique.

Evoquant sa biographie, il a rappelé que Réda Houhou a été interpellé suite à l'assassinat d'un brigadier de police français et emprisonné à Koudia (Constantine), le 29 mars 1956 avant d'être transféré à la prison de Djebel El Ouahch exécuté par balles avec 08 autres de ses compagnons et jetés dans un charnier. A l'aube de l'indépendance, les restes mortuaires de ces chouhada ont été enterrés au cimetière d'El Khroub (Constantine).

Le chercheur a appelé, dans ce sillage, à la relance du grand projet culturel prôné par le chahid Réda Houhou en 1956, sur la culture et la littérature en Algérie.

Intervenant, dans le même cadre, le Dr. Abdelkrim Benaissa de l'université de Tlemcen a mis en avant la contribution du théâtre algérien dans la consécration de la révolution et de la résistance grâce aux instruments dramaturgiques.

APS

CONSTANTINE

Développer le théâtre pour renouer avec le public à l'ère du numérique

Les participants à une rencontre sur le théâtre organisée, samedi,au théâtre régional de Constantine Mohamed Tahar Fergani ont insisté sur l'importance de développer le théâtre pour renouer avec le public à l'ère du numérique.

La révolution numérique est un fait accompli d'où l'importance de s'adapter avec cette nouvelle donne à travers des projets de recherches à initier par des spécialistes en la matière en vue de développer le théâtre pour capter le public», a estimé Mourad Djeghri, animateur de la rencontre intitulée «La scène théâtrale, réalités et perspectives» .

Le tournant numérique a eu un impact sur la présence du public aux spectacles vivants, a déclaré le même intervenant qui a appelé à l'élaboration de projets de recherches et de formations permettant de relancer cet art et attirer le public.

Dans ce cadre, M. Djeghri a indiqué que les projets de recherches à développer dans ce sens, doivent être axés sur le fonctionnement des théâtres, la qualité des spectacles proposés au public et la continuité des représentations.

Pour sa part, Mohamed Gharnaout, spécialiste du domaine culturel est revenu sur l'évolution de la présence du public au fil du temps, relevant que la courbe a considérablement baissé avec le développement numérique qui a métamorphosé les comportements, les habitudes et les réflexes, notamment parmi les jeunes générations. Insistant sur l'importance de la communication, la même source a plaidé pour une relation permanente et continue avec les écoles, les universités, les structures de formation professionnelle et autres secteurs en rapport direct avec les jeunes.

Cette rencontre à laquelle ont assisté des connaisseurs du spectacle vivant de l'ancienne et de la nouvelle génération a été mise à profit pour «visionner» des séquences de spectacles théâtraux réalisés par le théâtre de Constantine comme «El Kelma» et «El Intihar» entre autres.

APS

"MOBILE FILM FESTIVAL AFRICA"

Un film algerien participe à la 1ère édition

Le court métrage "Manjich" (je ne viens pas) du réalisateur algérien, Mustapha Benghernaout, participe à la 1ère édition du festival français virtuel "Mobile Film Festival Africa", qui se poursuivra jusqu'au 17 mars prochain.

Ce court métrage (70 secondes), consacré à la question de l'émigration clandestine, est disponible sur la plateforme officielle du festival et ses pages officielles sur les réseaux sociaux. Un total de 51 films représentant 23 pays africains portant sur différents thèmes, dont la Femme, les droits de l'Homme, l'environnement et la pandémie de covid-19, sont en compétition lors de ce festival, dont l'objectif est de dénicher de nouveaux talents dans le domaine de la réalisation cinématographique et de les encourager à réaliser des films avec leurs propres moyens.

Ce festival est dédié à la réalisation de courts métrages, via les Smartphones, d'une durée d'une (1) à deux minutes, précise la même source, ajoutant que les prix seront remis mars prochain en Tunisie.

Né en 1987 à Mostaganem, le réalisateur autodidacte Benghernaout a participé à plusieurs concours et festivals internationaux et obtenu plusieurs récompenses.

Le festival "Mobile Film Festival Africa", qui est le nouveau concept du festival international des courts métrage "Mobile Film Festival", a été créé en 2005 par un réalisateur français.

APS

Ouargla: le premier prix des courts métrages décerné à "La vérité amère"

Le court métrage "La vérité amère" s'est vu décerner le premier prix des journées d'information du court métrage clôturées samedi à Ouargla. Produite en dix jours dans la wilaya d'Ouargla, cette œuvre, d'une durée de six minutes, du jeune metteur en scène Yacine Amiri, traite l'impact des médias audiovisuels, notamment la télévision, sur le téléspectateur durant la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Le second prix est revenu au jeune Zakaria Benkadi pour sa courte production intitulée "Il y a du boulot", alors que la maison de jeunes "Boudjemâa Bakhdidja" a décroché le 3ème prix pour son court métrage "El-Hirak", mouvement populaire. Placée sous le signe "L'image ancre le thème" cette manifestation abritée trois jours durant (18-20 février) par la maison de jeunes "Bakhdidja Boudjemâa" du quartier Said Otba, (commune d'Ouargla), avec la participation de 18 adhérents aux établissements des jeunes et quatre (4) associations culturelles s'assigne comme objectifs la promotion des activités culturelles en milieu des jeunes amateurs et l'encouragement des talents artistiques locaux.

APS

Mort du sculpteur sicilien Arturo Di Modica, auteur du Taureau de Wall Street

Le sculpteur sicilien Arturo Di Modica, auteur du célèbre taureau en bronze symbole de Wall Street à New York, est mort à 80 ans dans la nuit de vendredi à samedi. Le sculpteur sicilien est célèbre avant tout pour son imposante sculpture de taureau en bronze de 3,2 tonnes (4,9 mètres de long et 3 mètres de haut), installée près de la bourse de New York. La sculpture, baptisée "Charging Bull" en anglais ("Taureau en train de charger"), avait été sculptée par l'artiste et financée de sa propre poche, soit plus 350.000 dollars à l'époque. Le taureau avait été installé en toute illégalité devant la bourse de New York, dans la foulée du crash boursier de 1987, comme un symbole de la "force et la puissance du peuple". Di Modica avait transporté par camion sa sculpture en décembre 1989 à Lower Manhattan et l'avait déposée sous un arbre de Noël face à la bourse de New York, tel un cadeau de Noël pour les New-Yorkais. Après quelques semaines de véritable guérilla artistique, le taureau avait finalement été accepté par la ville de New York, qui lui avait trouvé son emplacement actuel en 1989, au nord du parc de Bowling Green à l'intersection de Broadway. Dans une interview récente à La Repubblica, le sculpteur avait raconté la genèse de son projet:"C'était une période de crise, la Bourse de New York avait chuté en une nuit de plus de 20% (...) Avec quelques amis je me suis demandé ce que je pouvais faire pour +ma+ ville. Certes je suis de Vittoria, mais j'ai vécu plus de 40 ans à New York. Alors l'idée m'est venue de sculpter un taureau, l'image de la bourse qui monte: ça devait être une plaisanterie, une provocation. Et pourtant c'est devenu quelque chose de sérieux!"

"On m'a dit qu'après la Statue de la Liberté, le 'Charging Bull', à deux pas du temple de la finance mondiale, est le monument le plus visité de New York. Il a même dépassé l'Empire State Building", s'était-il réjoui. Le "Charging Bull" est l'une des œuvres les plus photographiées de la ville de New York. La légende veut que gratter son nez, saisir ses cornes ou ses testicules porte chance.

AFP

Jeux

Mots Fléchés N° 168

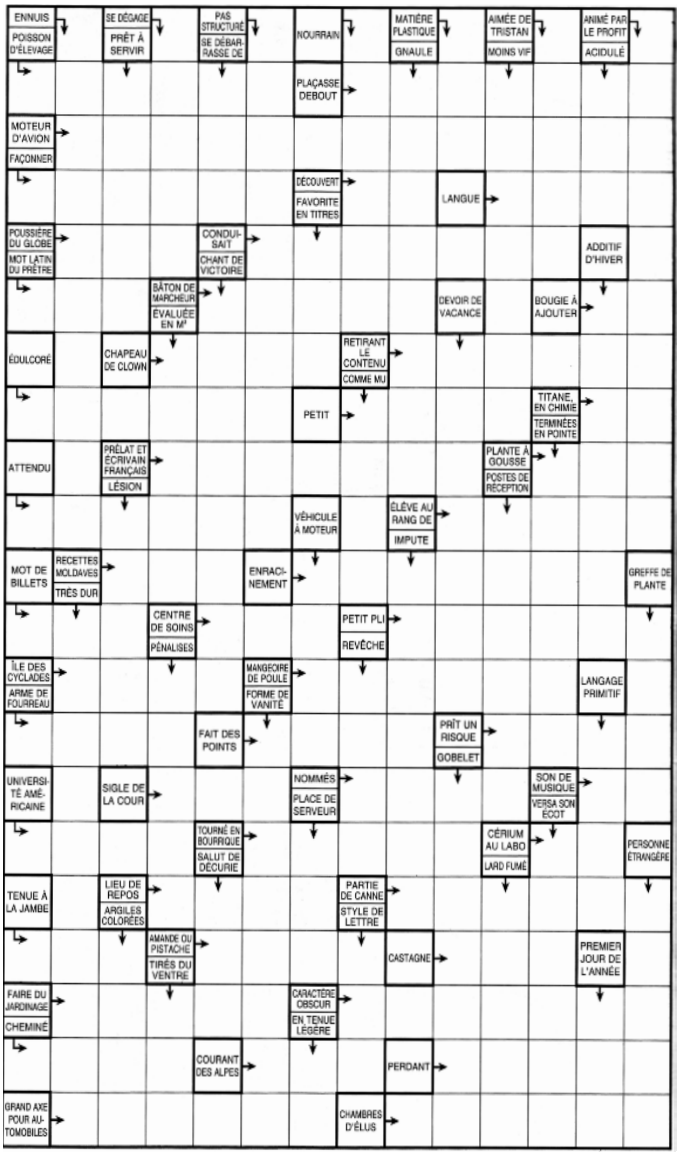

Grille muette N° 168

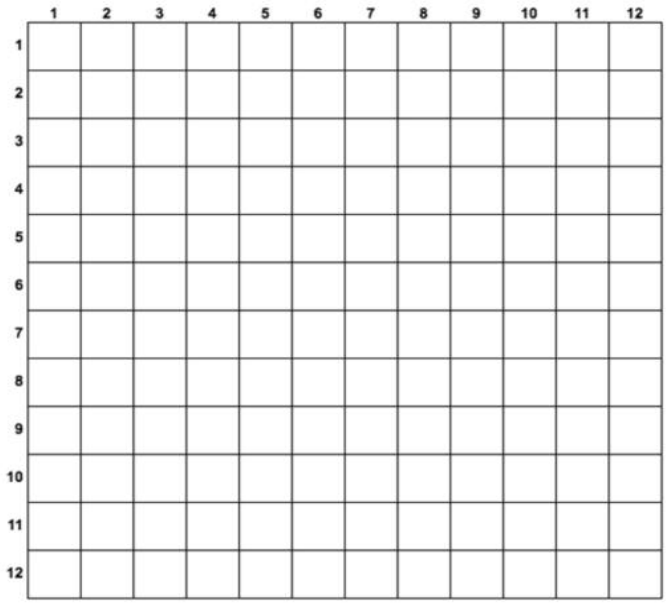

Horizontalement

1 Il se fait entendre sous le chapiteau.2 Tels des numéros extraordinaires.3 Tels les reflets sur les costumes des artistes.- L'entrée de la scène.4 Défi.- Des pattes et encore des pattes.5 Quote-part.- L'étain.- Deux poils de la crinière du lion.6 L'artiste en montre pour le plaisir du spectateur.- L'argon.- Musique actuelle.7 Rivière d'Alsace.- Certains animaux de cirque y vivaient.8 Mis de la lumière dans les yeux des enfants.- C'est mal lu.9 Le titane.- Tel un spectacle où les numéros se suivent sans lien entre eux.10 Sur la boussole.- Elle est éclairée par les lumières du cirque.11 Ile d'Indonésie.- Il est grand chez la danseuse.12 Souvent instable pour le 1 vertical.- La valse sans consonnes.

Verticalement

1 Il regarde les spectateurs de haut.2 3ème sous sol.- Article de souk.- Le becquerel.3 Accessoire de la funambule.- Le clown la crache parfois.4 Elle remplit le sac du clown.- Le technétium.- Mesure d'un pays lointain.5 Accueille les herbivores du cirque.- Figure exécutée par le gymnaste.6 Art de l'écuyère.7 Costume féminin.- Raccorde.8 Ils avaient cours autrefois en Chine.- Allure du cheval.- Désinence verbale.9 Ecrivain dramatique norvégien.- Dort (familier).10 Avec une voyelle, le sol sera plus moelleux.- Etait île.- Mêla harmonieusement les couleurs.11 Possessif.- Cela serait mieux.- Liera.12 Douce balançoire de nos grands-mères.

Mots croisés grille N° 168

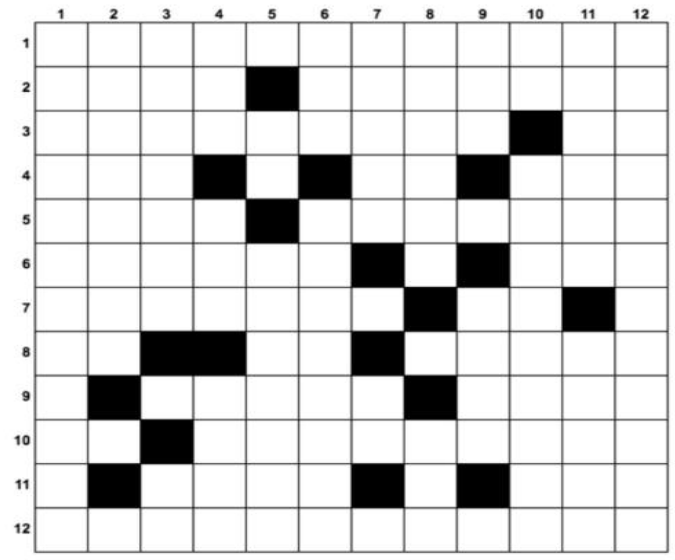

Horizontalement

1 Incendies.2 Ville du Japon.- Épuiserait.3 Elle peut être la cause du 1 horizontal.- Le strontium.4 Très fatigué.- Exclamation.- Serpent de pays chauds.5 Port du Yemen.- Illusionnant.6 Trompe le marcheur du désert.- Marque l'égalité.7 Nom antique de la Mer d'Azov.- Petite quantité.8 Préposition savante.- Sigle pour cinéphile.- Vase à boire de Charlemagne.9 Poisson des eaux froides.- 3ème fils d'Adam et Eve.10 Pour l'ancien.- La première.11 Ville connue pour ses tripes.- Moyen de transport pour les Parisiens.12 (Que le liquide) passasse à travers la paroi.

Verticalement

1 Attisèrent.2 Brûlantes quand elles sont d'amour.3 Utile pour un feu en plein air.- Cela serait mieux.4 Mémoire vive.- Pianiste français.- Etat de la péninsule d'Arabie.5 Déplacé.- Telles des oranges pour le dessert.6 A très chaud.- Nomades de certains déserts chauds.7 Appât du pêcheur.- Article du souk.8 Dromadaire du Sahara.- Homme de paille.9 Des jours et encore des jours.- Compartiment.10 Pour ponctuer le caprice.- Ils se rafraîchissent dans l'eau.11 Brandons.- Ils prennent de l'importance dès les premiers froids.12 Partie de l'atmosphère où la température augmente.

LE VILAIN PETIT CANARD

de Mohamed Badaoui

Le Code Hammurabi : premier traité de gouvernement de l'histoire

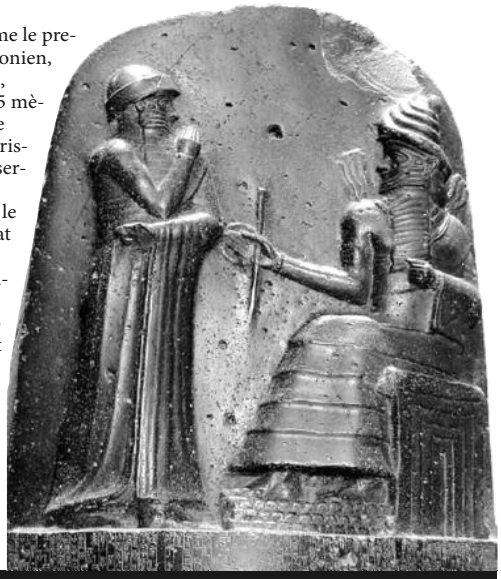

Le Code de Hammurabi est considéré comme le premier texte juridique imprimé. Le roi babylonien, né en 1792 av. J. C et mort en 1750 av. J. C., l'avait gravé sur une stèle de basalte haute de 2,25 mètres pour laisser à la postérité sa vision de l'art de gouverner et de la justice. Outre un recueil de jurisprudence détaillé, le document regroupe des observations historiques et des écrits littéraires.
Antérieur aux lois bibliques, il s'agit de l'ouvrage le plus complet de l'Antiquité sur la gestion de l'Etat et de la société.
Rédigé en écriture cunéiforme et en langue akkadienne, il se compose de trois parties. D'abord, un prologue historique sur l'investiture de Hammurabi dans son rôle de « protecteur du faible et l'opprimé » ainsi que la formation de son empire et ses réalisations. Ensuite, la consignation de près de 300 lois ou décisions de justice, se référant à la réglementation de la vie quotidienne dans le royaume de Babylone. Enfin, un épilogue lyrique qui résume son œuvre de justice et prépare sa perpétuation dans l'avenir. Découvert en 1901-1902 à Suse en Iran, le monument est actuellement exposé au musée du Louvre.

Magna Carta : un texte vieux de 8 siècles toujours d'actualité

Pour calmer la révolte d'un groupe de barons, le roi d'Angleterre Jean sans Terre a conclu avec eux, le 15 juin 1215, un pacte qui porte sur des questions de fiscalité, de droits féodaux et de justice. Bien qu'à l'époque il n'est resté en vigueur que dix semaines, le texte influence jusqu'à aujourd'hui la législation du Royaume-Uni et, plus généralement, celle du monde anglo-saxon.
De portée universelle et précédant de plusieurs siècles la Déclaration universelle de droits de l'homme, la Magna Carta (la Grande Charte) énonce : « Aucun homme libre ne sera saisi, ni emprisonné ni dépossédé de ses biens, déclaré hors-la-loi, exilé ou exécuté, de quelque manière que ce soit. Nous ne le condamnerons pas non plus à l'emprisonnement sans un jugement légal de ses pairs, conforme aux lois du pays. […] A personne nous ne vendrons, refuserons ni retarderons les droits à la justice.»

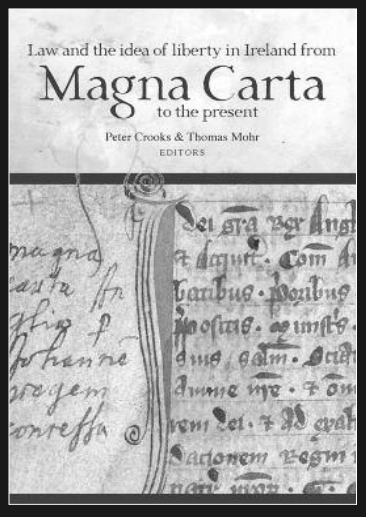

CONSEIL DE LECTURE

Les chemins de la liberté

Marcelle, la partenaire de Mathieu, un professeur de philosophie, tombe enceinte par accident. Quand elle lui apprend la nouvelle, il lui conseille d'avorter car il craint que l'enfant entrave leur désir de liberté. Mathieu doit maintenant réunir la somme pour que sa campagne subisse l'opération sans risque et entame ainsi une course infernale dans Paris durant laquelle il croise des personnages qui vivent tous en contradiction avec leurs valeurs.

Extrait : *« La liberté, c'est son jardin secret. Sa petite connivence avec lui-même. Un type paresseux et froid, un peu chimérique mais très raisonnable au fond, qui s'est sournoisement confectionné un médiocre et solide bonheur d'inertie et qui se justifie de temps en temps par des considérations élevées. Est-ce ça que je suis?»*

Les chemins de la liberté, Jean-Paul Sartre

Citation « Il n'y a pas de liberté pour l'ignorant ».
Nicolas de Condorcet, mathématicien et philosophe

COIN-COIN

Qu'est-ce qu'être libre ? Est-ce faire ce que l'on veut sans se soucier de l'opinion d'autrui ? Agir à sa guise, mais à l'intérieur de frontières qui ne doivent pas empiéter sur celles des autres ? La question est, mine de rien, au cœur même de l'évolution de l'Etat et de la société.
Contrairement à ce que l'on croit, la liberté ou les libertés comme pratiques politiques sont assez récentes même si le concept est un vieux champ d'investigation de la philosophie.
Que signifie jouir de sa liberté lorsqu'on vit dans une communauté régie par des lois, des codes, des coutumes et une vision particulière du monde ? Apparemment rien, puisque les pulsions qui animent les individus se heurtent souvent à des interdictions imposées par l'ordre social et politique établi.
L'homme est « un animal politique », disait Aristote. Cela veut dire qu'il ne peut vivre détaché de ses semblables. Il lui faut intégrer une société pour exister et, ce faisant, il est contraint de céder une partie (parfois la totalité) de ses droits pour y être admis.
Prenons l'exemple de l'Algérie, pour être concret. Honnêtement, le citoyen est-il libre dans ce pays ? En tant qu'individu, a-t-il la liberté d'exercer son droit d'exprimer sa pensée sans entrave, choisir sa croyance religieuse, circuler partout librement, conclure contrats et conciliabules avec les personnes de son choix, se donner le prénom de sa préférence ou le donner à ses enfants ? Sur le papier, oui, mais dans la réalité non. L'Algérien est officiellement défini. Il ne peut pas sortir de ce cadre, à plus forte raison s'il s'agit d'une Algérienne.
Sur le plan collectif, des citoyens qui partagent les mêmes idées ou les mêmes intérêts peuvent-ils se rassembler dans un parti, une association, sans être adoubés par le pouvoir ? Sont-ils autorisés à créer un journal, une radio, une télévision et diffuser sans retenue leurs opinions même si elles dérangent l'ordre établi ? Sont-ils autorisés à se réunir dans une salle ou dans la rue pour débattre, sans contrôle, de sujets qui les intéressent ? Et qu'en est-il aussi des libertés syndicales, jusqu'où les travailleurs peuvent-ils aller dans la défense de leurs droits ?
Quand bien même elles sont garanties par les lois et inscrites noir sur blanc dans les textes, les libertés que l'on ne peut pratiquer en Algérie –ou, du moins, sous de sévères conditions- sont nombreuses. L'Etat comme la société ont peur d'accorder aux individus et aux groupes leur entière liberté tant que le patriarcat et le pouvoir religieux règnent en maître sur la destinée du pays.

M. B.

LA NATION
Lundi 22 Fevrier 2021

Coronavirus en Algérie

153 nouveaux cas et 3 décès

153 nouveaux cas de Covid-19 et 3 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. L'Algérie totalise désormais 111 917 cas depuis le début de l'épidémie dont 2 961 décès, a également fait savoir le Dr. Djamel Fourar. Le bilan officiel est toujours en baisse et ce, depuis le 11 février, où 267 contaminations ont été enregistrées. Le nombre de contaminations évoluait en dents de scie mais restait inférieur à 300 personnes par jour depuis le début de l'année en cours.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:16	13:03	15:58	18:33	19:59

Météo

Alger	20	Tizi Ouzou	17
Tiaret	20	Béjaïa	18
Constantine	17	Oran	21

MASCARA

Deux morts et un blessé dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident survenu hier sur la route nationale 17 (RN 17) entre les communes de Hacine et Bouhanifia dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de la protection civile. Selon la cellule de communication de la Direction de la protection civile, l'accident de la route s'est produit lorsque deux véhicules sont entrés en collision faisant un mort sur place, à savoir le chauffeur de la première voiture et une fillette, et un blessé, le conducteur de la deuxième. Les éléments du centre avancé de la protection civile de la commune de Hacine sont intervenus pour secourir le blessé et le transférer à la salle des soins de cette commune, alors que les corps des deux victimes ont été évacués à la morgue de la même structure sanitaire, a-t-on indiqué. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.
Samedi soir, deux (02) personnes ont trouvé la mort et deux (02) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu sur l'autoroute est-ouest à la région "Hamam El Biban" (commune El Mhir à l'est de Bordj Bou Arreridj), a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident est dû à une collision entre deux véhicules touristiques entrainant la mort de deux personnes de sexe féminin (54 et 14 ans) dont la première victime a rendu l'âme sur le coup alors que la deuxième a succombé à ses blessures à l'hôpital de El Mansourah, a précisé la même source.

INDONÉSIE

Cinq morts dans des inondations à Jakarta

Cinq personnes ont péri dans des inondations qui ont frappé des quartiers entiers de la capitale indonésienne Jakarta, ont annoncé hier les autorités. Des pluies torrentielles se sont abattues au cours du week-end sur la ville, inondant des dizaines d'artères principales et contraignant des centaines de personnes à se réfugier dans des abris d'urgence. Un homme de 67 ans a été retrouvé mort après avoir été pris au piège dans sa maison alors que les eaux étaient montées dans la partie sud de la capitale durement touchée, a indiqué Sabdo Kurnianto, directeur de l'agence de prévention des catastrophes de Jakarta. Il a précisé que trois garçons sont morts après avoir été emportés par les flots et qu'une fille s'est noyée. L'agence météorologique indonésienne a mis en garde les quelque 30 millions d'habitants de la mégapole contre un risque de fortes précipitations la semaine prochaine. Au cours de la saison des pluies, Jakarta est régulièrement touchée par des inondations.

Le président Tebboune procède à un remaniement ministériel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé dimanche le décret présidentiel n 78 portant remaniement ministériel, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.
En vertu de ce décret, sont nommés mesdames et messieurs:
-Abdelaziz Djerad : Premier ministre.
-Sabri Boukadoum: Ministre des Affaires étrangères.
-Kamel Beldjoud: Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire.
-Belkacem Zeghmati: Ministre de la Justice, garde des Sceaux.
-Aïmene Benabderrahmane : ministre des Finances.
-Mohamed Arkab: ministre de l'Energie et des Mines.
-Chems Eddine Chitour : ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.
-Tayeb Zitouni : ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit.
-Youcef Belmehdi: ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.
-Mohamed Ouadjaout : ministre de l'Education nationale.
-Abdelbaki Benziane: ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
-Hoyam Benfriha: ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.
-Malika Bendouda: ministre de la Culture et des Arts.
-Sid Ali Khaldi: ministre de la Jeunesse et des Sports.
-Hocine Cherhabil: ministre de la Numérisation et des Statistiques.
-Brahim Boumzar: ministre de la Poste et des Télécommunications.
-Kaoutar Krikou: ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.
-Mohamed Bacha: ministre de l'Industrie.
-Abdelhamid Hemdani : ministre de l'Agriculture et du Développement rural.
-Tarek Belaribi: ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.
-Kamel Rezig: ministre du Commerce.
-Ammar Belhimer: ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement.
-Kamel Nasri: ministre des Travaux publics et des Transports.
-Mustapha Kamel Mihoubi: ministre des Ressources en eau.
-Mohamed Ali Boughazi: ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial.
-Abderrahmane Benbouzid: ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
-El-Hachemi Djaâboub: ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
-Bessma Azouar: ministre des Relations avec le Parlement.
-Dalila Boudjemaa: ministre de l'Environnement.
-Sid Ahmed Ferroukhi: ministre de la Pêche et des Productions halieutiques.
-Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad: ministre de l'industrie pharmaceutique.
-Nassim Diafat: ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises.
-Yacine El-Mahdi Oualid : ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des starts-up.
- Ismail Mesbah: Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargé de la Réforme hospitalière.
-Salima Souakri : Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite.
-Yahia Boukhari: Secrétaire général du Gouvernement.
En vertu de ce remaniement ministériel, le Président de la République a décidé de réduire le nombre des départements ministériels et de se focaliser sur l'efficacité sur le terrain par l'implication de nouvelles compétences.

A CAUSE DES VENTS DE SABLE

Air Algérie annonce des perturbations de ses vols à destination du Sud

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé dimanche, dans un communiqué, des perturbations dans son programme, de et vers le Sud du pays en raison des mauvaises conditions météorologiques.
"En raison des mauvaises conditions météorologiques défavorables sur les aéroports du Sud (vent de sable et mauvaise visibilité), Air Algérie annonce des perturbations dans son programme, de et vers ces aéroports jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques" a précisé la compagnie sur sa page Facebook.
L'Office national de la météorologie a indiqué dimanche dans un bulletin météorologique spécial (BMS), modifiant et remplaçant un précédent BMS émis samedi, que des vents forts continueront de souffler, parfois en rafales, sur plusieurs wilayas de l'intérieur, côtières et du Sud, réduisant localement la visibilité par des particules de sable et/ou de poussière en suspension.
Les wilayas concernées par ce BMS qui s'étale de dimanche à 18h00 à lundi à 12h00, de niveau de vigilance orange, sont Béchar, Adrar, Naâma, El Bayadh, Sidi Bel Abbes, Mascara, Saïda, Tiaret, Laghouat, Djelfa, M'sila, Ain Defla, Médéa, Tissemssilt, Blida, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Tipasa, Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bejaia.
Sont également concernées les wilayas de Biskra, Batna, Khenchela (sud), Tébessa (sud) et El Oued.

KENYA

7 morts dans un accident sur la route

Sept personnes ont été tuées et 10 autres grièvement blessées, dans un accident survenu samedi sur la route Makindu-Wote dans le comté de Makueni (nord-ouest du Kenya), rapportent les médias locaux, citant la police. Le pneu d'un matatu (minibus de transport public) a éclaté avant de se renverser dans la région de Mbusyani, près du marché de Mbuvo, le long de la route Makindu-Wote, précise-t-on de même source. Citant un responsable local de la police, les médias kényans ajoutent que le Matatu était en surcharge. "Le matatu qui se dirigeait vers Makindu depuis Wote était en surcharge. L'accident s'est produit suite à une crevaison de pneu. Certaines passagers ont été jetés hors du véhicule en raison de l'impact", a déclaré Kitongo Sonkuis, chef de la police du sous-comté de Mbusyani.

SIDI BEL-ABBÈS

Arrestation d'un individu pour incendie volontaire dans une forêt

Les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont arrêté un individu suspecté d'être l'auteur d'un incendie de forêt survenu dernièrement, a-t-on appris hier auprès de la cellule d'information et de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité. Les faits de cette affaire remontent à la semaine dernière lorsque la brigade de gendarmerie à Benachiba a constaté lors d'une patrouille un incendie à la forêt du village de Tenzara (commune de Benachiba) affectant une superficie de 2 hectares de pin qui fut quadrillée et le feu circonscrit en collaboration avec les agents de la protection civile, a-t-on fait savoir. Ainsi, des investigations intensifiées pour connaître l'auteur de l'incendie ont conduit à un berger fréquentant les lieux, qui fut arrêté. Il a été révélé que le motif de l'acte criminel était d'élargir les terres agricoles, a-t-on précisé. Le mis en cause a été traduit devant les autorités judiciaires pour incendie volontaire, a-t-on ajouté.

TLEMCEN

Plus 3 kg de kif traité saisis

Les éléments de la police de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi plus de 3 kg de kif traité et 650 comprimés psychotropes et arrêté un (1) suspect, indique hier un communiqué des services de la Sûreté nationale. Cette opération, menée par la brigade de lutte contre les stupéfiants, intervient après "exploitation d'informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogue au niveau de son domicile. Après identification du suspect, les éléments de la police, en coordination avec le Parquet territorialement compétent, ont saisi, à l'issue de la perquisition du domicile du mis en cause, une quantité de kif traité de 3,080 kg, 650 comprimés psychotropes et une somme d'argent", note le communiqué. Le prévenu a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent.